

LE TOURISME



Après avoir perdu presque la moitié de sa clientèle touristique dans les deux premiers mois de l'année, la Ville Lumière revient à la vie. Les Parisiens n'avaient pas vécu une telle crise depuis la Seconde Guerre mondiale. Mais depuis peu, le jour comme la nuit, dans les grands cabarets comme dans les petits cafés, partout dans les musées et les grands magasins, Paris revit. **D-1**

DIMANCHE



Alcool, toxicomanies et problèmes émotionnels font des ravages parmi la main d'œuvre d'ici. À tel point que nombreux sont les entreprises et syndicats qui souscrivent à des programmes d'aide aux employés. Dans une série spéciale, Brigitte Breton fait le point sur ce secours apporté au travail. À lire dans LE SOLEIL demain et lundi.

La plus grosse compétition de la vie d'Yves La Roche

Quinze mois après son terrible accident de parapente, il poursuit sa réadaptation qui devrait le conduire à une assez grande autonomie. **Demain dans le Tabloïd Sport**

LE SPORT

Lucie Laroche termine deuxième en descente, à Vail

Lucie Laroche a réussi la meilleure performance canadienne de la saison sur le circuit féminin de la Coupe du monde de ski alpin, hier, à Vail, au Colorado. **S-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	F-6 à F-9
Arts	E-1 à E-10
Bonne chère	F-1 à F-5
Carrières	D-7 à D-13
Décès	F-10 à F-12
Dossiers	A-15
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-14
Habitat	C-1 à C-22
Horoscope	F-8
Le Monde	B-7 à B-12
Mot fléché	F-7
Où aller à Québec	E-10
Québec et l'Est québécois	A-13, A-16, D-14 à D-16
Tourisme	D-1 à D-6

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-18
Bridge	S-17
Ce soir à la télé	S-19
Feuilleton	S-19
Mots croisés	S-17
Mot mystère	S-16
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Nébulosité partielle en matinée. Ensoleillé par la suite. Max.: 0 à 2. Min.: -4 à -7. Demain : ensoleillé. **S-20**

Johnson annoncera mardi le gel des salaires des employés de l'État L'étau se resserre sur les salariés

Sur recommandation du président du Conseil du Trésor Daniel Johnson, le conseil des ministres du gouvernement Bourassa aurait déjà accepté de geler les salaires des 400 000 employés de l'État à compter de janvier 1992. Le gouvernement rencontrera les représentants syndicaux et patronaux, mardi, pour leur faire part de sa position.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé, ne se fait pas d'illusion. Elle retient de son entretien avec M. Johnson, qui l'a personnellement convoquée à la rencontre de mardi

dans un hôtel de Québec, que le gouvernement aurait déjà pris une décision quant au gel des salaires. « Il a mentionné qu'il voulait nous faire part de la position du gouvernement avant de la rendre publique. »

L'attaché de presse de M. Johnson, Jocelyn Dumas, n'a pas nié ni confirmé que le gou-

vernement aurait déjà décidé du gel des salaires, affirmant qu'il ne pouvait se prononcer sur cette question.

Les participants

Participeront à cette rencontre les présidents des trois grandes centrales syndicales, de la Fédération des infirmières, du Syndicat des fonctionnaires provinciaux ainsi que des représentants de l'Association des hôpitaux, de la Fédération des commissions scolaires, des cégeps et autres. Les cinq ministres directement concernés, notamment celui de l'Éducation, de la Santé et des

Services sociaux, de l'Enseignement supérieur et de la Technologie seront également présents.

Chose certaine, d'affirmer Mme Pagé, le ministre ne nous a pas convoqués pour réfléchir ou discuter des salaires dans la fonction publique. Elle avoue qu'elle n'est pas entichée par cette rencontre : « Il n'est pas question pour nous de discuter de quoi que ce soit ; certainement pas des modalités d'application du gel des salaires. »

Un porte-parole de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a

aussi laissé entendre que le gouvernement avait déjà opté pour le gel des salaires. Une chose qui ne semble pas connue pour le moment est pendant combien de temps les employés seraient sans augmentation. On parle de six à 18 mois.

On va lui parler

Même son de cloche du côté de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ). M. André Massé a précisé que M. Louis Laberge sera là : « Nous avons l'intention de parler dans la face de M. Johnson. On se de-

Suite A-2, Gel...

100 millions \$ pour traduire les manuels techniques des frégates

L'insistance du commissaire aux Langues officielles à faire traduire tous les manuels techniques de la Défense nationale risque de coûter une petite fortune : jusque 100 millions \$ pour la traduction et l'impression des 500 000 pages de manuels techniques des 12 frégates de la marine.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Mais tout le monde n'y perdrait pas : en juillet 1988, soit trois mois avant l'octroi d'un premier contrat de 18 à 22 millions \$ pour les 100 000 premières pages, la famille Irving, propriétaire de la St. John Shipbuilding, maître d'œuvre du projet de construction des frégates, a créé son propre bureau de traduction, Lexi-Tech, de Moncton. Le contrat a été adjugé, sans appels d'offres, en novembre de la même année.

Un représentant du Bureau des langues officielles a jugé le montant « excessif », mais le ministère des Approvisionnement et Services, qui administre le contrat, prétend qu'une facture de 300 à 500 \$ la page pour une traduction de nature technique n'est pas inhabituel. À un tel taux, le prix de la traduction et de l'impression de l'ensemble des manuels techniques des frégates pourrait dépasser les 100 millions \$, étant entendu que plus on avance dans le projet le coût moyen de traduction sera de moins en moins élevé. La traduction et l'impression des 100 000 premières pages, qui inclut des graphiques et des diagrammes, reviendra à un coût moyen de 180 à 220 \$ la page.

Aucune publicité n'a été faite lors de l'attribution du premier contrat, en novembre 1988. On précise qu'il ne s'agit pas de nouveaux fonds puisque les frais de traduction font partie du contrat de 12,6 milliards \$ pour la construction de 12 frégates. Trois d'entre elles sont assemblées à Lévis.

La décision n'a pas encore été prise d'aller jusqu'au bout et une véritable guerre de tranchées a cours actuellement entre la Défense nationale et la St. John Shipbuilding d'une part, et le commissaire aux Langues officielles, d'autre part. Certains fonctionnaires se servent de cet exemple, dans la presse anglaise en particulier, pour illustrer le ridicule de la politique des langues officielles au Canada.

Nouvelle compagnie

C'est avec quelque difficulté qu'on a finalement expliqué, au ministère des Approvisionnement et Services, pourquoi un tel contrat a été accordé sans appels d'offres. Le porte-parole du ministère ne savait pas, par exemple, que Lexi-Tech a été créée de toutes pièces quelques mois avant l'ouverture du contrat, ni que le fondateur de cette PME de Moncton, au Nouveau-Brunswick, est l'ancien vi-

Suite A-2, Frégates...

Franck Olivier a tout perdu à cause d'une rumeur

Le chanteur animateur Franck Olivier, qui était devenu le télévangéliste de l'heure au Québec, a tout perdu : les trois émissions qu'il animait sur le réseau TVA et sa collaboration au Magazine 7 Jours à cause d'une rumeur voulant qu'il ait eu une liaison avec une jeune fille de 17 ans.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Depuis l'automne dernier, Franck Olivier s'était imposé dans le style « preacher », récoltant une cote d'écoute de 130 000 téléspectateurs à son émission « Il m'aime comme je



Franck OLIVIER

suis », le dimanche matin à 9 h 30. La Fondation Giguère qui commanditait la production est encore sous le choc.

Concernant les motifs qui ont conduit au désengagement de la Fondation, M. Richard Giguère l'explique. « Dans ce genre d'émission, a-t-il indiqué, il faut que la personne soit irréprochable et avec les rumeurs qui couraient sur Franck Olivier, il n'y avait pas de chance à

Suite A-2, Olivier...

Les Ontariens retournent à la maison



La majorité des jeunes Ontariens ont quitté Québec, hier, ne laissant derrière que quelques paires de skis et de meilleurs souvenirs qu'à une certaine époque.

Les jeunes visiteurs ne déplacent plus autant d'air

Ils sont venus, ils ont skié, ils sont repartis. Rien de plus. Les jeunes Ontariens, qui tombaient jadis sur la ville comme une véritable tornade, ont déplacé un peu moins d'air cette année.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Après avoir mis tout leur monde à bord d'autobus, hier, la majorité des hôteliers et des dirigeants de centres de ski l'avaient ouvertement : « on exagère toujours tout ».

« On annonce toujours leur arrivée comme s'ils étaient de véritables terroristes, mais on semble oublier qu'il s'agit là d'une clientèle touristique pour notre région, explique Nicole Delorme, du Mont-Sainte-Anne.

« De plus, on ne peut leur

faire payer la note pour les foires que se sont payées les générations précédentes d'Ontariens. Car il faut l'avouer, depuis deux ou trois ans, on ne peut pas dire qu'ils ont causé beaucoup de troubles. »

Il faut également admettre que depuis deux ou trois ans, les hôtels et les centres de ski sont beaucoup plus strictes face à cette clientèle. Au Roussillon, la première année aura servi d'exemple, affirme la directrice de la réception, Hélène Savoie.

« Nous avons alors vu comment ils se comportaient et

nous nous sommes ajustés. Et depuis deux ans, nous n'avons eu aucun problème. Évidemment, ils sont un peu turbulents. C'est normal pour des jeunes. Mais dans l'ensemble, on peut dire qu'ils se comportent bien. »

Au Manoir Victoria, où l'on avait subi les foudres ontariennes lors de la période des Fêtes, la relâche ontarienne avait engendré un véritable branle-bas de combat. Agents de sécurité, raids dans les chambres, etc.

« Je ne sais pas si c'est simplement en raison de ces mesures très strictes, mais nous avons été agréablement surpris, admet Richard Bégin. Nous avons enregistré un montant record (à la baisse)

Suite A-2, Ontariens...

**PLUS PAYANT QU'UN SIMPLE COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES;
PLUS FLEXIBLE QU'UN INVESTISSEMENT À TERME.**

**LE COMPTE BÉNÉFICES PLUS...
Le summum des comptes épargne-chèques.**

Place de la Cité, Ste-Foy
652-7000

1354, rue Maguire, Sillery
681-8282

Place Fleur de Lys, Québec
522-4618

TRUST GENERAL
Les Galeries Chagnon, Lévis
833-4450

60 ANS ET PLUS!
BONI 1/4 % Boni de 1/4% d'intérêt sur vos comptes d'épargne.
Jusqu'à **8,52 %**
Taux sujet à changement sans préavis.

Suites de la première page

Ontariens...

pour ce qui est des dommages.

« Tout le monde y a mis du sien. Nous avions un bon groupe et le grossiste a fait sa part pour contrôler les jeunes. Somme toutes, la semaine s'est bien déroulée. »

« Une semaine calme en effet, poursuit Nicole Delorme, du MSA. Même que dans les sondages que nous effectuons régulièrement dans la montagne, les clients nous ont révélé qu'ils n'avaient même pas senti leur présence. »

« Dans le fond, la relâche des Ontariens n'est pas pire que celle des Québécois. Pour nous, il n'y a aucune différence entre les deux. »

La formule gagnante

Cette accalmie n'incitera cependant pas les hôteliers et les dirigeants des centres de ski à « relâcher » les mesures prises au cours des dernières années.

A Stoneham, où la clientèle est plus familiale, pas question d'accueillir plus d'étudiants ontariens. Le centre se contente actuellement d'un maximum de 350 par jour, et cette limite sera respectée au cours des prochaines années.

Dans les hôtels, personne n'oserait changer une formule qui, selon toute évidence, est la bonne. « Nos mesures ont été tellement fructueuses ! reprend Richard Bégin. Il n'est pas question de les laisser tomber. Bien que les grossistes semblent plus conscients des responsa-

bilités qu'ils ont à assumer, on ne sait jamais sur quel groupe on tombera. »

Mais tout ça ira à l'an prochain. Car hier, la majorité de tout ce beau petit monde a quitté Québec, ne laissant derrière que quelques paires de skis.

Olivier...

prendre. » L'affaire Pierre Lacroix encore fraîche dans la mémoire des Québécois a peut-être aussi incité à la plus grande prudence.

Télé-Quatre a, pour sa part, retiré les deux blocs de cinq minutes *Vivre Aujourd'hui* et *Changer le monde* en milieu de semaine. Et, dimanche dernier, *Il m'aime comme je suis* n'était déjà plus à l'antenne. Yves Asselin, directeur de la programmation à Télé-Quatre, entend toutefois réintroduire ce type d'émission dans la grille-horaire. « Mais il faudra être plus prudent à l'avenir », tient-il à préciser.

Dans une entrevue radiophonique, le chanteur Franck Olivier s'est dit victime de mensonges et de calomnies. « Je n'ai rien à me reprocher. Je méprise la personne qui m'a fait ça, mais je lui pardonne », a-t-il lancé. Pour lui, c'est une tempête dans un verre d'eau.

Néanmoins, le chanteur est parti, hier, pour son pays natal, la Belgique, « afin d'y visiter sa famille », a précisé son gérant M. Jean Valiquette. « Il sera de retour dans une semaine tout au plus. Il a des projets de disques et des commandes de chansons pour plusieurs artistes québécois », a-t-il poursuivi.

Pour l'instant, aucune accusation n'a été portée contre l'animateur Franck Olivier. L'affaire repose toujours sur des rumeurs.

Frégates...

ce-président aux Finances de St. John Shipbuilding. On sait qu'il existe au Québec et dans la région d'Ottawa d'importants bureaux de traduction qui développent depuis des années des logiciels de traduction assistée par ordinateur. « La St. John Shipbuilding a fait des recherches aux États-Unis et en Europe et n'a pu trouver une seule entreprise capable de réaliser un tel contrat », affirme le porte-parole du ministère des Approvisionnements. Par ailleurs, le ministère de la Défense a pris le prétexte de la sacrosainte « sécurité nationale » pour favoriser ouvertement la filiale du Groupe Irving.

L'an dernier, une firme de Montréal reliée au Parti progressiste-conservateur, Giga Text Translation Systems, et dont le conseiller juridique était le sénateur Michel Cogger, a été créée elle aussi de toutes pièces pour traduire toutes les lois de la Saskatchewan, dirigée par un gouvernement conservateur. Le contrat avait été accordé sans appels d'offres, mais la firme de Montréal a fait faillite, n'ayant pu mettre au point le logiciel dont elle avait besoin.

Lexi-Tech ne semblait pas avoir plus d'expertise que tout autre bureau existant puisqu'elle a dû recruter à travers le Canada ses propres traducteurs. Cet important contrat a cependant permis de mettre au point, au coût de 4 millions \$, un nouveau logiciel de traduction, créé par Logos Canada, et un autre logiciel de graphisme et d'édition créé par Interleaf Corporation, dont Lexi-Tech détient maintenant les droits exclusifs pour le monde entier.

Une autre retombée économique possible pour la nouvelle entreprise viendra d'une banque de terminologie entièrement nouvelle qui pourra être revendue, espère-t-on, en Europe. D'après les renseignements obtenus au gouvernement fédéral, cette semaine, aucune autre entreprise de traduction, au Québec ou ailleurs, n'a été contactée, même si St. John Shipbuilding a plusieurs partenaires québécois, Marine Industries, à Lévis, et Paramax, à Montréal, et que les contrats doivent être répartis dans toutes les régions du Canada, selon leur expertise respective. Jusqu'ici, il était entendu que l'expertise du groupe Irving, au Nouveau Brunswick, se limitait à la construction navale plutôt qu'à la traduction et à l'édition.

Lexi-Tech serait, selon son propre président, Ron Fournier, le plus gros bureau et surtout le plus moderne de tous les bureaux de traduction au monde. Il pourrait employer jusqu'à 200 personnes si la Marine fait traduire les 500 000 pages des manuels techniques. Pour le développement des logiciels, elle a obtenu une subvention du ministère des Sciences et de la Technologie.

Gel...

mande pourquoi il s'énervait alors que les conventions collectives se terminent le 31 décembre 1991. »

Si M. Massé n'est pas aussi catégorique que la présidente de la CEQ à savoir que le gouvernement aurait déjà décidé du gel des salaires, il fait remarquer que le ministre a demandé à les rencontrer pour faire connaître la décision du gouvernement. Il ne s'agit certainement pas d'une réunion d'échanges puisque la rencontre ne durera qu'une heure trente. De plus, le nombre de personnes a été limité à deux par organisation syndicale et patronale.

Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Gérald Larose, a également confirmé sa présence à cette rencontre. Contrairement à Mme Pagé qui croit que le gouvernement a déjà pris sa décision, M. Larose soutient que le ministre Johnson lui a dit que le gouvernement voulait informer les représentants syndicaux de sa situation financière et d'hypothèses qu'il envisageait.

Toujours selon les propos de M. Larose, le président du Conseil du Trésor aurait même mentionné que d'autres rencontres pourraient avoir lieu. Ça ne serait pas la première fois que M. Johnson utilise un langage différent selon ses interlocuteurs, affirme M. Larose. Il est certain, dit le président de la CSN « que je ne me présenterais pas à cette rencontre si je savais que le gouvernement veut tout simplement nous faire part de sa position ».

Offensive contre la construction d'un barrage d'Hydro-Québec

ALMA (PC) — Le Regroupement pour la protection de la rivière Ashuapmushuan (RPA), au nord du Lac-Saint-Jean, lance son offensive printanière et compte recruter 5000 nouveaux membres pour contrer Hydro-Québec et son projet de construction de barrages.

L'organisme a convoqué la presse, hier, dans ses nouveaux locaux permanents d'Alma, afin de dévoiler les grandes lignes de sa stratégie pour les prochains mois. Le RPA compte en ce moment 5000 membres. L'objectif, dans un délai de six semaines, est d'accréditer au moins 5000 autres personnes.

« Quand Hydro-Québec va débarquer dans la région avec ses gérants de projet et ses spécialistes, au moins 10 000 personnes vont les accueillir. Le printemps risque d'être chaud », a affirmé le président Jean Paradis.

Dès la semaine prochaine, un réseau téléphonique sera mis en place. Dans chaque secteur de la région, des téléphonistes vont systématiquement contacter les gens pour les inviter à se joindre au réseau et leur résumer les objectifs du RPA.

Il est clair que l'organisme va mettre l'accent sur des manifesta-

tions d'envergure pour contrer la publication des résultats des études d'impact qui doit avoir lieu dans quelques semaines. Selon Jean Paradis, le message est toujours le même. L'Ashuapmushuan est une rivière « intouchable ».

« Il est évident que nous aimerions que ça se termine au printemps. Les derniers sondages d'Hydro-Québec indiquent qu'une grande majorité de personnes n'approuve pas le projet de barrages. Qu'ils fassent leurs bagages et cessent de dépenser inutilement de l'argent », reprend le président du regroupement.

« Hydro-Québec devra vérifier la faisabilité sociale du projet. Si 10 000 personnes acceptent de payer 5\$ pour devenir membre du RPA, le message est clair. Les gens posent un geste pour protéger l'environnement et concrétiser la volonté de s'inscrire concrètement sous le principe du développement durable », a-t-il expliqué.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 15-03-91

5-6-3

9-9-3-4

INTER-PLUS

763385 gagne 250 000 \$

63385 gagnent 2500 \$

3385 gagnent 250 \$

385 gagnent 25 \$

85 gagnent 10 \$

numeros mobiles

31283 gagnent 1000 \$

5337 gagnent 100 \$

813 gagnent 25 \$

MINI-LOTO

368188 gagnent 50 000 \$

68188 gagnent 5000 \$

8188 gagnent 2500 \$

188 gagnent 25 \$

88 gagnent 5 \$

36818 gagnent 1000 \$

3681 gagnent 100 \$

368 gagnent 10 \$

PROVINCIAL

1147527 gagne 500 000 \$

147527 gagnent 5 000 \$

47527 gagnent 500 \$

7527 gagnent 100 \$

527 gagnent 25 \$

27 gagnent 5 \$

COMMENT Y RÉSISTER? TEMPO "L" 1991



- TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- Retroviseurs à télécommande
- Radio AM/FM stéréo

- Instrumentation sport
- Essuie-glace intermittent
- Chauffe-moteur

8995 \$*

CHAREST
FORD

*Transport, taxes et préparation en sus rabais Ford inclus

1350, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy

687-3566

90 JOURS SANS INTÉRÊTS

DERNIÈRE SEMAINE

**NE PAYEZ PAS AVANT
LE 16 JUIN 1991**

**À L'ACHAT D'UN MEUBLE DE 250 \$ OU PLUS
SUR LES ARTICLES IDENTIFIÉS À CET EFFET**

Les articles en solde final ne sont pas inclus dans cette promotion.
Sujet à l'approbation du crédit



Québec
Angle boul. Hamel-Henri-IV
(418) 871-22-21

Lévis
4447, boul. de la Rivière-Sud
(route Trans-Canada)
(418) 835-15-73

LA TROIS

LE SOLEIL

Enquête de Perreault Pelletier a fait pression pour l'émission de 2 chèques à Gagnon

L'ancien directeur général de la ville de Québec, M. Jacques Perreault, n'a fait aucune recommandation à son adjoint, M. Jacques Almérás, pour le versement d'une subvention de 500 000 \$ au promoteur Laurent Gagnon en mai 1986 et c'est le maire d'alors, M. Jean Pelletier, qui a donné l'ordre, au nom du comité exécutif, « d'agir avec célérité » pour l'émission du chèque.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Le témoignage de M. Almérás, hier, à l'enquête préliminaire de M. Perreault accusé d'abus de confiance en rapport avec l'octroi d'une subvention de 1,5 million \$ à M. Laurent Gagnon, est venu démontrer que l'ancien maire, au comité exécutif, a fait pression auprès de la direction générale le 21 mai 1986 pour hâter le versement d'une subvention au promoteur. La semaine dernière, un autre témoin a fait voir qu'il avait aussi exercé des pressions le 23 décembre 1985 pour le versement d'une autre subvention de 500 000 \$ au même Laurent Gagnon.

Le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Serge Brodeur, a dit que ce témoignage est « lourd de conséquences » et que l'analyse de l'opportunité d'autres poursuites était plus que jamais pertinente.

M. Almérás, qui est encore au service de la ville, a déclaré qu'en mai 1986 il remplaçait le directeur général. C'est à ce titre, tout en gardant la responsabilité du module des finances, qu'il était présent au comité exécutif du 21 mai. La question de la subvention à M. Gagnon n'était pas à l'ordre du jour, préparé la veille. Ce fut un « ajout » que M. Almérás a « probablement reçu le matin pour l'amener lui-même à la réunion du comité exécutif ».

Il a un « souvenir très clair » que M. Pelletier, au nom du comité exécutif précise-t-il, lui a dit d'agir avec célérité, d'émettre le chèque immédiatement. C'était un ordre « impératif » par le ton.

Ce caractère d'urgence n'a pas été discuté par les membres du comité exécutif et M. Almérás dit ne pas s'être posé de questions non plus.

Il ajoute que, quant à lui, à partir du moment où il y avait un programme de subventions (PIRSIA), que M. Gagnon y était admissible, que les fonds étaient disponibles et qu'il avait une commande du comité exécutif, il prenait pour acquis que tout était régulier.



M. Jacques Almérás témoignait hier.

d'émettre le chèque de 500 000 \$.

Il a répondu par la négative quand le procureur de la Couronne lui a demandé s'il avait eu la curiosité de vérifier si le versement de la subvention se faisait « selon les modalités du règlement 3071 » comme le stipulait un mémoire déposé au comité exécutif le 21 mai. En vertu de ce règlement, les subventions accordées dans le cadre du programme PIRSIA visant la restauration du quartier Saint-Roch devaient être données selon la progression des travaux avec une retenue de 15 % à être remise à la fin.

Quant au fait que la résolution du comité exécutif autorisant le paiement à M. Gagnon ait été adoptée une semaine plus tard, le haut fonctionnaire ne voit rien de l'irrégulier : « La résolution suit le chèque, non l'inverse. »

Les deux procureurs feront leurs plaidoiries mercredi.

23 permanents gèrent moins de 2 millions \$

L'OFQJ accusé de gaspiller les fonds publics



Cadavre repêché

Le cadavre d'une femme d'une quarantaine d'années a été repêché, vers 7 h 30, hier matin, des eaux de la rivière Saint-Charles par les pompiers de Québec. Le corps était coincé dans les glaces et les sauveteurs ont dû utiliser une chaloupe pour leur mission. La victime avait été portée disparue depuis le début de janvier. Tous les indices laissent croire à un suicide.

L'Office franco-québécois de la jeunesse (OFQJ) embauche pas moins de 23 permanents pour gérer des subventions qui n'atteignent même pas 2 millions \$.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Cette donnée est extraite du rapport de l'Office que le député libéral Remy Poulin a reçu d'une source anonyme. Le document lui est parvenu au lendemain de la publication d'une entrevue au SOLEIL où il réclamait la création d'un comité pour revoir le fonctionnement du gouvernement et permettre au simple fonctionnaire de dénoncer les sources de gaspillage.

L'extrait qui porte sur l'année 1989 rapporte qu'à eux-seuls, les salaires du personnel s'élevaient à 840 502 \$ sur un total de dépenses de 2,1 millions \$. « C'est sûr que c'est l'air fou, commente le député de Chauveau. Quant à dire si c'est scandaleux, ça revient à la population de le prétendre. »

« Ce qui est intéressant, c'est la source, enchaîne celui qui a reçu quelques appels d'employés de la Fonction publique dans les jours qui ont suivi sa sortie. Cela me confirme qu'il nous faut un comité où les gens pourront témoigner anonymement. » Il profitera d'ailleurs du prochain caucus régional des députés libéraux, le 25 mars, pour demander l'appui de ses collègues.

Il signale au passage qu'il a discuté de son projet avec le président du Conseil du Trésor, mais il craint que M. Daniel Johnson soit porté « à protéger son empire » de fonctionnaires.

« Moi, ce qui m'intéresse, c'est de sauver de l'argent pour le monde. Il faut revoir la Fonction publique et enlever dans le gras. Je crois qu'il y en a, dans la haute fonction publique. Les fonctionnaires à petit salaire font leur job, c'est pas là qu'est le gras. »

Par ailleurs, le directeur de l'OFQJ, M. André Maltais, a jeté un tout autre éclairage sur le dossier en faisant référence à des chiffres qui n'apparaissent pas dans le document transmis au député. S'il confirme que 23 personnes travaillent au Québec pour l'Office, et autant en France, il a indiqué qu'ils doivent analyser les dossiers de 8000 aspirants aux échanges et s'occuper des 1200 stagiaires qui sont choisis annuellement.

L'Office, avance M. Maltais, ne se compare pas à une entreprise d'Etat vendant des biens comme la Société des alcools du Québec, mais plutôt à un cégep. Environ 20 % du budget passe en frais de fonctionnement, ce qui est la norme, dit-il. D'ailleurs, amène-t-il comme preuve, même le rapport Gobeil avait recommandé de maintenir l'Office.

« On peut être en désaccord avec la mission de l'OFQJ, mais, cela relève alors d'une décision politique. De plus, c'est un peu comme une personne qui ne croit pas à la démocratie. Elle trouve que ça coûte cher un député », lance celui qui a justement été député fédéral de Manicouagan.

Une plaisanterie au sujet d'une arme oblige Redway à démissionner

OTTAWA (PC) — M. Alan Redway a démissionné comme ministre de l'Habitation, hier, quelques heures après s'être excusé auprès de ses collègues pour « l'embarras » qu'a pu leur causer, la veille, sa détention à l'aéroport international d'Ottawa.

M. Redway a été interrogé par la police après avoir déclaré en plaisantant à un agent de sécurité qu'une des personnes voyageant avec lui transportait une arme dans ses bagages.

En vertu de la Loi de l'aéronautique, il est interdit aux passagers de faire des plaisanteries sur les bombes, les armes à feu ou la piraterie aérienne aux postes de contrôle des aéroports.

L'inspecteur George Kaine, de la GRC, a fait savoir qu'il sera décidé, la semaine prochaine, si des accusations criminelles seront portées contre M. Redway.

Le mois dernier, une femme de Toronto a été arrêtée au même aéroport d'Ottawa pour avoir plaisanté sur des armes à feu. Elle a été condamnée à six mois de probation.

Dans un communiqué, M. Redway a déclaré qu'il « coopérerait pleinement avec la GRC dans son enquête ».

12e ministre

Le solliciteur général, M. Pierre Cadieux, a promis que cette enquête ne sera pas différente des autres enquêtes dans les cas semblables.

Le leader parlementaire du NDP, M. Nelson Riis, a demandé à la GRC d'envisager la possibilité de porter des accusations contre M. Redway, « qui a commis une faute extrêmement stupide ».

La critique des libéraux en matière d'habitation, M. Mac Harb, a déclaré que le ministre n'avait pas d'autre choix que de démissionner.

C'est le ministre d'État aux finances, M. John McDermid, qui assumera désormais la direction du ministère de l'Habitation.



Alan REDWAY. La démission de M. Redway porte à 12 le nombre de ministres qui ont quitté le cabinet du premier ministre Brian Mulroney depuis que les conservateurs ont été portés à la première fois au pouvoir, en 1984. Le dernier à quitter, avant M. Redway, a été M. Lucien Bouchard, en mai 1990.

En acceptant la démission de M. Redway, M. Mulroney l'a remercié pour sa « contribution efficace au gouvernement » et son « appui loyal à toutes nos initiatives ».

Conseiller municipal d'East York, en banlieue de Toronto, de 1972 à 1976, M. Redway en a été maire, de 1977 à 1982. Il a été élu député à Ottawa en 1984 et il a hérité du ministère de l'Habitation le 30 janvier 1989.

Jusqu'à 65 millions \$ d'investissements

CanWest Global Communications à la rescousse de CFCF et de TQS

MONTREAL (PC) — Les sociétés CFCF inc., de Montréal, et CanWest Global Communications, qui exploite un réseau de télévision dans l'Ouest du pays, ont annoncé hier qu'elles avaient conclu une entente de principe en vertu de laquelle CanWest Global investirait jusqu'à 65 millions \$ dans CFCF.

Ces sommes, en plus de fonds additionnels provenant d'une émission de droits de souscription, seront utilisées pour rembourser la dette bancaire et pour aider CFCF à redresser le réseau de Télévision Quatre Saisons (TQS), ont déclaré dans un communiqué MM. Jean A. Pouliot, président du conseil de CFCF, et L.H. Asper, président de CanWest Global.

La proposition prévoit également que CFCF déposera auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une demande pour obtenir l'autorisation de diffuser à Montréal le signal de Global sur la base d'une double antenne « à un moment jugé opportun qui tient compte à la fois de la stabilisation du marché francophone de la télévision et du progrès accompli dans le redressement de TQS ».

Si la demande de double antenne pour Global est approuvée, CanWest Global aura une option d'acquiescer 51 % de la station Global et 40 % de CFCF dans cinq ans à une valeur à être déterminée selon une formule qui prévoit un minimum de 60 millions \$ et un maximum de 90 millions \$.

Si la licence pour la double antenne n'est pas accordée, CanWest Global aura l'option d'acquiescer 100 % de CFCF dans

cinq ans selon la même formule. La levée de ces options requerrait l'approbation du CRTC.

L'entente de principe est sujette à un certain nombre de conditions incluant les vérifications corporatives en usage, l'appui de la banque, la conclusion d'ententes finales et l'approbation des autorités réglementaires compétentes en matière de valeurs mobilières.

« Nous sommes confiants de conclure rapidement les négociations et d'avoir accès à ces fonds au cours des 45 prochains jours, d'autant plus qu'aucune approbation préalable du CRTC n'est requise pour cet investissement initial », a souligné M. Pouliot.

Selon lui, le conseil d'administration de CFCF a considéré que l'offre de la CanWest Global était la plus attrayante d'abord parce qu'elle permet d'agir avec célérité et ensuite parce que la venue éventuelle du signal de Global à Montréal pourrait contribuer à améliorer la rentabilité de CFCF dans le futur.

100 DISPONIBLES IMMEDIATEMENT

1991 SPRINT 2 portes
4 couleurs disponibles

6 995 \$*

5 vitesses, manuelle
Moteur à injection
Rétroviseur
Pneus quatre saisons
Servofrein
Intérieur en tissu

PROGRAMME GM POUR ETUDIANTS FINISSANTS
Remise additionnelle de **750 \$** (si admissible)

La bonne affaire

FOURNIER
Chevrolet Oldsmobile inc.
Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand-687-5170



Le ministre Marcel Danis

Le fédéral ne veut pas remanier sa politique sur le bilinguisme

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a carrément démenti qu'il songeait à remanier de fond en comble sa politique sur le bilinguisme officiel.

par HUGUETTE YOUNG
de la Presse canadienne

Tout à tour, le ministre d'État à la Jeunesse, Condition physique et au Sport amateur Marcel Danis, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark et le leader parlementaire en Chambre Harvie Andre ont rejeté cette allégation du revers de la main.

Cette idée aurait émané d'une réunion la semaine dernière au lac Meech entre des stratèges du gouvernement fédéral et un groupe d'universitaires. Citant des sources anonymes, le réseau anglais de Radio-Canada signalait que le gouvernement fédéral songeait peut-être à déléguer des pouvoirs accrus aux provinces en matière de langues officielles tout en maintenant le caractère bilingue des institutions fédérales.

Aux Communes, en réponse à une question du chef libéral adjoint Sheila Copps qui voulait savoir si le bilinguisme était négociable, M. Clark a toutefois été catégorique: « Cette question n'est pas négociable, a-t-il souligné. L'engagement du gouvernement au bilinguisme officiel est clair, constant et se poursuit (comme auparavant). »

M. Andre a toutefois admis que ce ne serait pas un « péché capital » que de vouloir étudier la politique sur le bilinguisme, comme toute autre question susceptible d'aboutir sur la table des négociations constitutionnelles.

Malgré les assurances données par le gouvernement, libéraux et néo-démocrates demeuraient sceptiques face à ce qui semble être, à leurs yeux, de nouvelles tractations de coulisses sur la question constitutionnelle.

Mme Copps a dit craindre un retour au processus à huis clos qui, selon elle, avait sonné le glas de l'Accord du lac Meech. Elle exige que le gouvernement se range fermement derrière une résolution adoptée à l'unanimité l'an dernier aux Communes par les trois partis politiques. Cette résolution réaffirmait l'appui du gouvernement aux principes du bilinguisme et à la Loi sur les langues officielles.

Chez les néo-démocrates, Lorne Nystrom envisage la possibilité que la Loi sur les langues officielles soit assouplie même si MM. Danis et Clark ont affirmé le contraire.

« J'appuie la loi actuelle, a répété M. Nystrom aux journalistes. C'est un minimum pour les deux minorités, les anglophones au Québec, et les francophones hors-Québec. »

Pour sa part, le leader parlementaire du Bloc québécois Jean Lapierre est d'avis que le bilinguisme a toujours sa raison d'être au Canada, avec ou sans le Québec.

Modification envisagée à la Loi sur la qualité de l'environnement

Québec refilerait la prévention aux municipalités

Le ministère de l'Environnement étudie actuellement une proposition visant à modifier le Règlement d'administration de la Loi sur la qualité de l'environnement. Et, selon l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), l'abolition de la notion de prévention prévue dans cette proposition risque de coûter très cher aux contribuables.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

Selon la proposition présentée au ministère, les actions préventives actuellement effectuées par les in-

génieurs (vérification des plans et devis avant la construction et l'agrandissement des systèmes d'égout et d'aqueduc et émission d'une autorisation) seraient désormais remises entre les mains des municipalités, qui assureraient la

réalisation de leurs propres projets sans consultation préalable.

« Cette révision vise à limiter la portée des articles 22, 23 et 24 de la loi, explique le président de l'APIGQ, Jean Dugré. Ces articles précisent les cas où un certificat d'autorisation est nécessaire afin de protéger l'environnement contre les rejets de contaminants et protéger les plans d'eau ou la surface du sol. »

« Or, si les modifications sont

adoptées, les ingénieurs du gouvernement ne seraient appelés à intervenir qu'une fois le projet complet, soit pour constater les erreurs et y proposer des solutions. »

Des coûts plus élevés

Le hic, constate l'APIGQ, est qu'en procédant de la sorte, le gouvernement ne ferait qu'alourdir les frais des projets déjà hautement subventionnés.

« Plus vite un défaut est détecté, moins il coûte cher. Les frais liés à la prévention sont souvent négligeables par rapport aux coûts de correction. Passer plus de temps à planifier un réseau d'égout n'est pas coûteux. Mais le remplacer l'est drôlement plus. Dans certains cas, la hausse des coûts peut être spectaculaire, de 100 ou même 200 %. »

En fait, ce que les ingénieurs du gouvernement dénoncent au plus haut point est que les municipalités et les entrepreneurs auraient ainsi tout le loisir de réaliser des projets avec l'argent du

gouvernement (et donc, de l'ensemble des contribuables), et ce, sans approbation ou supervision. Il reviendrait cependant au gouvernement de réparer les pots cassés en investissant des sommes supplémentaires puisées une fois de plus dans la poche du contribuable.

« Les raisons avancées pour justifier ces modifications sont le manque de ressources et les délais souvent trop longs. Ces raisons sont trop simplistes. Dire que l'application de la loi requière trop de ressources est faux. D'ailleurs, le ministère nous avait confirmé en 1988 que dans la grande majorité des cas, ces coûts augmentent de 30 % quand les ingénieurs du gouvernement ne sont pas là pour contrôler adéquatement le projet. »

« Pour ce qui est des délais, une approbation qui tarde à venir n'a rien de dramatique si elle signifie un produit de meilleure qualité. Car lorsque l'on fait les choses trop rapidement, on en ressent généralement les conséquences à long terme. »



Le turban... ou le stetson ?

RÉGINA (PC) — Le 13 mai, Baltej Singh Dhillon, 24 ans, deviendra le premier policier de la GRC à porter le turban au lieu du chapeau stetson qui a fait connaître la police fédérale dans le monde entier. Dhillon a relevé l'offre du solliciteur général Pierre Cadieux de permettre aux Sikhs qui voudraient faire partie de la GRC, de porter le turban et la barbe, comme le leur ordonne leur religion. Cette décision n'a pas plu à tout le monde, puisque plus de 200 000 Canadiens ont signé une pétition de protestation. Cela constitue du racisme mêlé à de l'ignorance, a commenté Ram Ragbir Singh Chahal, président de la section canadienne de l'Organisation mondiale des Sikhs. La femme de Dhillon, Suray, a prédit que toute cette haine va se transformer en amitié lorsque les gens connaîtront son mari. « Lorsque vous lui parlez, son apparence ne compte plus », a-t-elle dit.

« Ma santé avant tout »



• Une approche nouvelle de l'exercice physique, simple et efficace, qui respecte votre rythme et procure à votre corps souplesse, santé et vitalité.

• Marque déposée par le Centre Colette Maher inc.

technique nadeau

CARLO ZANETTI 654-1483
Information: 19 h 30
Mar. 19 mars CHARLESBOURG
Lors de St-Rodrigue
Mer. 20 mars QUÉBEC
675, av. Marg.-Bourgeois
SAINT-FOY
3320, ch. Ste-Foy
La Grosse

ANNETTE LANGLOIS 656-1753
Information: 19 h 30
Lun. 25 mars LORETTEVILLE
Eglise Arc-en-ciel
Mars. 26 mars CENTRE SAINT-GLOBALE
2625, ch. Ste-Foy
DUBERGER
Lors de

NICOLE BOURNIVAL 667-9956
BEAUPORT
Information: 19 h 30
Dim. 17 mars CENTRE PAIX AMOUR
HARMONIE
13 h à 21 h 479, boul. Rochette, Beaufort
Lors de SAINT-GERTRUDE
CENTRE PAIX AMOUR HARMONIE, TN 2
Lors de SAINT-GERTRUDE, TN 2

COLETTE DROUIN 832-8989
Information: 19 h 30
Lun. 25 mars Fédération des Augustines
Mars. 26 mars Polyvalente
Mer. 27 mars Hôtel-Dieu (gymnase)

GERTRUDE BLIER 658-2188
Information: 19 h 30
Lun. 25 mars CAP-ROUGE Parc Nautique
Mars. 26 mars ANCIENNE LORETTE
College Champigny
Mer. 27 mars VILLE VANIER Centre culturel
Jeu. 4 avril, 20 h LES SAULES L'Esplanade
Ven. 12 avril DONNAIONA Ecole sec.

DANIEL RACINE 622-1324
Information: 19 h 30
Mar. 19 mars LIMOULOU
Centre Mgr-Marcoux
Mars. 20 mars QUÉBEC
Lors de MONTMORENCY
Ven. 22 mars CHARLESBOURG
Couvent du Bon-Pasteur

RAPPROCHEZ-VOUS!



Venez vivre
Vau Centre-Ville

LE LAURIER: 600, av. Laurier, Québec
Face aux Plaines et dos au Parlement, avec portier et tout...
LE MONTMORENCY: 165, Grande-Allée Est, Québec
Entre les Plaines et la rue Cartier, piscine extérieure et portier 24 heures.
LE SAMUEL DE CHAMPLAIN: 350, Chemin Ste-Foy, Québec
À 2 pas de la rue Cartier, piscine intérieure au sommet et (P) intérieure à la base.
PLACE DES BRAVES: 846, Chemin Ste-Foy, Québec
Sur le parc, piscine intérieure, sauna et vue sur les Laurentides.

André Bilodeau
IMMEUBLES
687-2610 655-1435

Les FINS logements
de Québec

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

L'entrepôt des aubaines

PROMOTION MARS 1991

ÉTAGERES METALLIQUES
Sections montées, tablettes 32 x 42, hauteur 76 po ou 91 po, 7 tablettes

1-24	25-49
135 \$	118 \$
50-99	100 et +
113 \$	105 \$

Livraison, TPS et TVQ en sus

AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE

1100, Vincent-Massey, Québec (Parc industriel St-Malo) Usage: 687-2316 Entrepôt: 683-1554 Joindre Gino Labonte 563-5133

Pratique Économique

IMPERMÉABLE pour hommes

Tout un prix
69⁹⁵\$

Modèle: Double boutonnure avant Ceinture à la taille

Tissus: Extérieur: 65% polyester, 35% coton Entretien facile

Dimensions: P - M - G - TG

Aussi disponible
IMPER pour dames
Excellent choix de modèles
69⁹⁵\$

VISA MasterCard

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

4080, BOUL. SAINT-ANNE MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
GALERIES DE LA CAPITALE PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE
PLACE FLEUR DE LYS PRÈS DE LAURA SECORD

CENTRE D'ACHATS CANADIENNE QUÉBEC
PLACE LAURIER MILADY, 2^e ÉTAGE PRÈS DE LA BAIE

TROP CHAUD • TROP HUMIDE • TROP FROID • TROP CHER



CARREFOUR DE L'ÉNERGIE



METTEZ-VOUS À L'ABRI DES COÛTS DE L'ÉNERGIE!

ENEZ RENCONTRER NOS CONSEILLERS À CHARLESBOURG À LA PLACE LEBOURGNEUF, PRÈS DU MAGASIN IKEA. TÉL.: 623-3365. LES THERMOPOMPES D'AVANT-GARDE LTÉE.

UNE THERMOPOMPE, LA SOLUTION À TOUS VOS PROBLÈMES!

Joe Clark refuse de rompre tout lien diplomatique avec l'OLP

OTTAWA — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark insiste toujours pour que les Palestiniens soient représentés dans toutes négociations entourant le règlement du conflit israélo-arabe.

par HUGUETTE YOUNG
de la Presse canadienne

De retour d'un voyage au Moyen-Orient où il s'est entretenu avec les dirigeants de la Jordanie, du Koweït, de la Syrie et d'Israël, M. Clark a soutenu que le règlement de la question palestinienne demeurerait la clé d'une paix durable dans cette région troublée du monde.

Dressant un bilan de sa visite au Moyen-Orient aux Communes, M. Clark a indiqué qu'il avait fait valoir à tous ses interlocuteurs, y compris un représentant palestinien, Feisal Hussein, le besoin urgent « d'instaurer un climat de



Joe Clark revient d'un périple au Moyen-Orient.

confiance » dans cette région. Selon lui, la paix ne sera possible que si la sécurité d'Israël est assurée et les droits des Palestiniens respectés.

« Ce n'est pas parce que nous déplorons l'appui manifesté par Yasser Arafat, le leader de l'OLP, à Saddam Hussein qu'il faut priver les Palestiniens du droit de dé-

cider eux-mêmes de ce que nous avons toujours considéré comme fondamental, a avancé M. Clark : leur droit de choisir eux-mêmes leurs propres dirigeants en vue d'exercer leurs droits légitimes. »

M. Clark a du même coup refusé de rompre tout lien diplomatique avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), tel que réclamé cette semaine par le comité Israël-Canada.

« Aujourd'hui, c'est M. Arafat qui est le président (de l'OLP) et je dois respecter cela. Dans ce contexte, nous avons l'intention de maintenir nos liens avec l'OLP », a affirmé M. Clark aux journalistes.

Le responsable de la diplomatie canadienne s'est dit encouragé par quelques signes d'assouplissement des positions de ses hôtes au cours de sa visite au Proche-Orient, si minimes soient-ils.

Toutefois, il a rappelé du même souffle que personne ne semblait disposé à faire le premier pas, de peur de se trouver par la suite dans une situation intenante.

Dans ce contexte, le climat de confiance entre Israël et les pays arabes voisins qui appuient la cause palestinienne est difficile à établir, a fait remarquer M. Clark.

M. Clark a également dit craindre une nouvelle course aux armements dans cette région du globe, en raison de la situation politique très volatile qui y règne. L'Irak, qui se remet difficilement d'une guerre désastreuse, connaît de nouveaux affrontements avec son voisin iranien.

À ce chapitre, M. Clark a réitéré ses propositions au sujet d'un plan de réduction des armements. Il a notamment encouragé Israël et la Syrie à suivre l'exemple canadien en publiant leur liste d'exportations d'armements militaires.

Le député néo-démocrate Dave Barrett a souligné pour sa part que le Canada, s'il était sérieux dans sa démarche, pouvait commencer par déclarer un moratoire unilatéral sur la vente d'armements canadiens à l'étranger.

Menace d'injonction pour bloquer le transfert de 700 fonctionnaires fédéraux au Québec

L'Alliance de la fonction publique du Canada menace de recourir à une injonction pour paralyser le transfert au Québec de près de 700 fonctionnaires fédéraux.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

De ce nombre, 600 sont appelés à changer d'employeur au début de 1992, en vertu de l'entente accordant à la province la gestion de la taxe sur les produits et services. Environ 70 autres personnes sont touchées par un accord semblable portant sur l'immigration.

Dans ce dossier, le syndicat est mécontent que Québec et Ottawa l'ignorent totalement et est inquiet des conditions floues offertes à ses membres. Il a tout simplement demandé à ses avocats d'examiner les possibilités pour « geler » le processus, indique son vice-président pour le Québec, M. Marc Bellemare. Il estime que cette bataille pourrait coûter « plusieurs centaines de milliers de dollars ».

La contestation pourrait s'appuyer sur des lois fédérales. Cependant, mercredi, les procureurs ont reçu le mandat d'éplucher le Code québécois du travail. Le syndicat n'attend que le dépôt par Québec, d'ici mai, des offres d'intégration à la Fonction publique québécoise pour agir. L'Alliance a déjà logé une plainte, le 15 février, auprès de la Commission fédérale des relations de travail dans la fonction publique. Elle demande l'annulation d'ententes sans qu'elle n'ait eu un mot à dire.

Corporatisme et conditions

Le syndicat ne part pas en guerre contre tout transfert, précise M. Bellemare. « Si nous demandons une injonction, ce ne sera pas pour bloquer défi-

nitivement l'idée, mais pour clarifier les modalités pour le transfert et l'après-transfert. »

Le syndicat craint particulièrement un coup fourré pour les employés occasionnels. Les rencontres préliminaires laissent croire que ceux qui ont quelques années d'ancienneté pourront être embauchés, à la condition de recommencer au bas de l'échelle. Autre problème, selon l'Alliance, les gouvernements ont garanti le maintien des salaires au niveau actuel, mais sans se soucier des syndicats québécois qui s'opposent à une rémunération dégressive de ce qu'ils ont négocié. « Comment seront reçus nos gens ? »

Pour parer à ces problèmes, le syndicat exige d'être partie prenante aux négociations pour les transferts. Mais il vise aussi à demeurer le représentant des employés si certains sont situés hors des catégories régulières d'emploi. À ce sujet, des accrochages pointent à l'horizon avec des groupes québécois. Le Syndicat des fonctionnaires et celui des professionnels de la province ont fait savoir à l'Alliance qu'ils considèrent comme d'éventuels membres les « fédéraux » qui arriveront au Québec.

M. Bellemare a reconnu que son organisation risque d'être taxée de corporatisme. « On s'en fout. On veut être là pour négocier la période de transition et l'après-transfert. De toute façon, dit-il en substance, au bout d'un an, les membres seront libres, en vertu des campagnes de maraudage, de rester avec nous ou de changer de syndicat. »

ASSOCIATION DES VERIFICATEURS EN INFORMATIQUE DE QUÉBEC

M. Yves Bourassa
IBM Canada Ltée
LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES. UNE QUESTION D'OPTIMISATION!

ENDROIT: UNIVERSEL WANDLYN
2955, boul. Laurier
Sainte-Foy

DATE: Le mercredi 20 mars
HEURE: 15h00 accueil
15h30 conférence

COÛT: Gratuit, membre et forfait formation
15\$, non-membre

Renseignements: 691-5929
Gaston Paradis — Yves Beaulieu

LES CONFÉRENCES 1991 de l'ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES NATIONS UNIES
(section de Québec)

Monsieur François Beaudin, président, vous convie à un déjeuner-causé.

Le directeur du bureau de Montréal de la Fondation Asie-Pacifique du Canada

MONSIEUR JAMES H. KEENAN
prononcera une allocution en français sur:
"L'Asie-Pacifique — Occasions d'affaires et défis"

Le jeudi 21 mars 1991 à 11 h 30
Hôtel Loews Le Concorde
Salon Kriehoff (3e étage)

20 \$ étudiants-membres
25 \$ membres de l'ACNU
30 \$ non-membres

Confirmer sa présence à l'avance au plus tard le 20 mars
Téléphone: 656-2131 poste 6903

Association de sécurité informatique de la région de Québec

CONFÉRENCE

Sujet: **Une méthodologie de sécurité informatique expliquée par son auteur**

Cette présentation traitera de la création et de la mise en application d'une méthodologie de sécurité informatique telle que conçue et vécue dans le milieu universitaire québécois.

Conférencier: **M. Edward Bulman**, Université Laval

Date et heure: **Le mercredi 20 mars 1991, 16 h 30 (accueil à 16 heures)**

Lieu: **Château Bonne Entente**
3400, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy

Coût: ☐ membres gratuit
☐ non-membres 20 \$

Exceptionnellement, cette conférence est tenue au **CHÂTEAU BONNE ENTENTE**

Pour confirmation et information, contacter le 667-3322

CHOEUR V'LA L'BON VENT

Avis de convocation

Conformément à la résolution adoptée par le Conseil d'administration du Choeur V'la l'bon Vent, le 4 février 1991, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres de la troupe qui se tiendra à l'école Stadacona, 1455, François 1er, Québec, le 2 avril 1991, à 19 heures 30, en vue:

- de recevoir, d'étudier et d'approuver le rapport annuel du président du Conseil d'administration et de la directrice artistique;
- d'approuver les états financiers de la troupe et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990;
- de ratifier les actes des administrateurs et des dirigeants de la troupe jusqu'à la présente date;
- de procéder à l'élection des administrateurs;
- de nommer les vérificateurs de la troupe;
- d'étudier toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration
La secrétaire
FRANCINE PHILIBERT
Québec, le 16 mars 1991

CHARLEVOIX CHARLEVOIX CHARLEVOIX

« Charlevoix, c'est l'omniprésence du fleuve et des montagnes, la gastronomie, le plein air... »
« Le Massif, c'est 13 à 20 pieds de poudreuse chaque hiver et le plus haut dénivellé au Québec: 770 mètres. »

Investissez au Hameau tout près du centre de ski Le Massif, à 20 minutes du Mont Ste-Anne. Développement de 320 immenses terrains traversés d'une rivière. Très grand potentiel de plus-value.

TERRAINS 32 300 PIEDS CARRÉS

2 400 \$ PAR ANNÉE, PENDANT 5 ANS, SANS INTÉRÊT PAS OBLIGATION DE CONSTRUIRE

POUR INFORMATION
Apposez ici votre carte d'affaire et envoyez-nous une photocopie de cette annonce par télécopieur au: (418) 683-9712
Ou encore communiquez avec le responsable du projet: M. Eric Foster, tél.: (418) 683-3579

PHASE 1 VENDUE 100%

Le Hameau du Massif est une réalisation de Charles B. Pettigrew et Ass. 1091, chemin St-Louis, Suite 206, Sillery, G1S 1E2

AFDU Québec
L'Association des femmes diplômées des universités

CONFÉRENCE

Madame Clémence Dallaire
Inf.M.Sc.A.

Thème: Les réseaux de relations

Lieu: Pavillon Comtois (salle 3110)

Date et heure: Le jeudi 21 mars 1991 à 19h30

Coût: Membres: 6\$
Non-membres: 8\$

Informations: 656-9854

B

COLLÈGE BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

PRINTEMPS 91

COURS DU SOIR

Pour vous perfectionner, pour vous mettre à jour, pour vous donner de meilleures chances d'emploi...

- WordPerfect de base 5.1
- WordPerfect avancé 5.1
- Lotus 1-2-3
- Comptabilité informatisée (Fortune 1000)
- Initiation aux micro-ordinateurs
- Dactylographie
- Français écrit
- Français: rédaction d'affaires
- DBase IV
- Comptabilité
- Terminologie juridique I
- Terminologie en notariat

Début des cours
19 mars, 2 avril ou 8 avril

Coût
90\$/cours

Inscription
Dès maintenant

Allez droit au but, renseignez-vous.
522-3906

Premières accusations portées à la suite du saccage à Port-aux-Basques

PORT-AUX-BASQUES, T.-N. (PC) — Des accusations ont été portées contre au moins dix personnes à la suite du saccage d'un bureau fédéral des Pêches à Port-aux-Basques, Terre-Neuve, cette semaine. La police assure que d'autres accusations suivront, mais elle ne révélera pas leur nombre exact tant que l'enquête n'est pas terminée.

Les premiers accusés devront comparaître en cour provinciale le 13 mai.

Des pêcheurs et travailleurs d'usines de poisson ont lourdement endommagé un bureau et empêché un traversier de quitter le port, cette semaine, pour protester contre la décision d'Ottawa de mettre fin plus tôt à la saison de pêche d'hiver.

Mais quelque 70 pêcheurs avaient repris la mer, hier, après qu'une compagnie de pêche hauturière leur eut cédé son quota de 800 tonnes de rouget pour mettre fin à la crise.

Le transfert de quota assurera également de l'emploi à un millier d'ouvriers de six usines. Comme les pêcheurs, les employés d'usines n'ont travaillé qu'environ trois semaines cette année, et doivent accumuler sept autres semaines de travail pour devenir admissibles au régime d'assurance-chômage.

Plusieurs considèrent cependant ce recours, qui a mis fin à trois jours d'agitation, comme une mesure de dépannage temporaire qui ne résoudra pas le problème à long terme.

Ottawa tente de les priver de leur gagne-pain traditionnel, disent les pêcheurs côtiers, qui l'accusent d'appliquer des politiques

qui favorisent les grosses compagnies de pêche.

Les pêcheurs n'étaient pas les seuls protestataires dans cette ville de 6500 habitants, où le ralentissement de l'économie canadienne se fait durement sentir. Environ un millier de résidents ont manifesté pour dénoncer les

coupures de budget imposées par la province à l'hôpital local, où 40 emplois et tous les services chirurgicaux seront abolis. Ensemble, l'hôpital, le service de traversier et l'industrie de la pêche fournissent la majorité des emplois dans cette communauté, et tous trois ont subi des réductions de services.



Expression un peu surréaliste de la colère des pêcheurs de Port-aux-Basques mardi, quand ils ont saccagé le bureau fédéral des Pêches : une chaise plantée dans le mur ! Une dizaines d'accusations ont déjà été portées.



Votre liste de cadeaux de mariage

nous en faisons notre affaire!

Votre temps est précieux... confiez-nous votre liste de cadeaux*. Vos invités seront ravis de tout trouver au même endroit. Nous sommes des spécialistes et faisons même l'emballage et la livraison gratuitement.

*En remerciement, Pierre Robitaille vous offrira un joli cadeau.



La batterie polyvalente de cuisson et de service est étudiée pour obtenir une utilisation optimale de la chaleur afin de faciliter la cuisson. De plus, elle est une parure précieuse qui embellit votre table.

boutique

Pierre Robitaille

A gauche de l'entrée principale, Place Ste-Foy
653-7260



Les Nettoyeurs Betty Brite

SUCCURSALES

BEAUPORT	Place Seigneuriale, 590, Cambronne	661-2940
BEAUPORT	Carrefour Le Plateau, 1050, Larue	661-6610
BEAUPORT	Carrefour Rochette	661-4643
CHARLESBOURG	Les Galeries Charlesbourg	623-0432
CHARLESBOURG	Place Bourg-Royal, 1010, 80e Rue	626-4252
LEBOURGNEUF	Centre commercial Place Lebourgneuf	623-5537
QUEBEC	230, Marie-de-l'Incarnation	683-7523
QUEBEC	244, Cremazie Ouest	522-1194
SAINT-FOY	Centre commercial Place Ste-Foy	656-9825
VAL-BÉLAIR	Centre commercial Place Val-Bélair	843-7972
LORETTEVILLE	250, Saint-Louis	843-8787

NETTOYAGE À SEC LAVAGE DE CHEMISES
RÉPARATIONS DE VÊTEMENTS
NETTOYAGE DE CUIR ET SUÈDE
DE QUALITÉ

Les Nettoyeurs
Betty Brite
CAGOULE
(à la taille)

Rég.: 8²⁰
en duvet 3²⁵ add.
impermeabilisé 3²⁵ add.

SPECIAL
6²⁵
TPS
incluse

Sans limite de quantité.
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage.
Valable du 16 mars au 23 mars 1991.

Les Nettoyeurs
Betty Brite
PANTALON ou
JUPE DROITE

Rég.: 4¹⁵

SPECIAL
3²⁵
TPS
incluse

Sans limite de quantité.
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage.
Valable du 16 mars au 23 mars 1991.

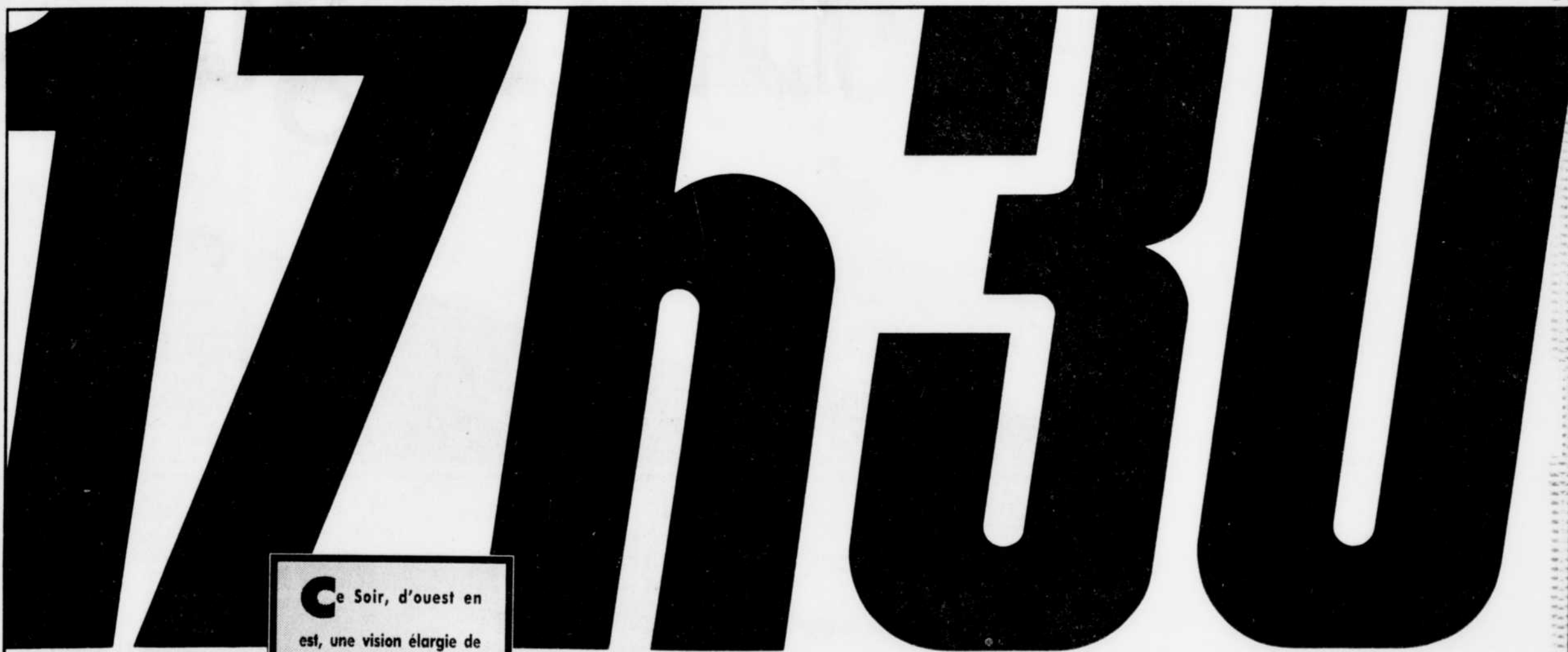
Les Nettoyeurs
Betty Brite

Sur présentation
de ce coupon, vous
obtenez une REDUCTION
DE 20% du prix régulier, et TPS
incluse, sur tout autre VÊTEMENT
et ARTICLE À NETTOYER que
ceux annoncés dans cette
annonce.

REDUCTION
20%

Ne s'applique pas sur les vêtements
de cuir et suède.

Sans limite de quantité.
Ce coupon doit être présenté avec votre nettoyage.
Valable du 16 mars au 23 mars 1991.



Ce Soir, d'ouest en est, une vision élargie de ce que vivent les Québécois et les citoyens du monde. Ce Soir, tout le Québec et le monde sous vos yeux dès 17 h 30 avec Robert-Charles Longpré et Christiane Suzor.

l'heure des nouvelles



Radio-Canada
Québec

POUR VOUS AVANT TOUT

Selon la Banque nationale du Canada

L'économie ira « un petit peu plus mal avant d'aller mieux »

TROIS-RIVIÈRES (PC) — « Ça va aller un petit peu plus mal avant d'aller mieux. »

En formulant ce pronostic, hier, à Trois-Rivières, M. Clément Gignac, conseiller économique principal à la Banque nationale du Canada, a accompagné ses prévisions de quelques points de reconfort.

Ainsi, le taux d'escompte devrait continuer de baisser pour situer le taux préférentiel autour de 10 % d'ici à l'été. M. Gignac croit même qu'il pourrait glisser légèrement sous la barre des 10 %. Ce qui devrait se traduire par des taux hypothécaires de 10,75 % pour des périodes de trois à cinq ans, et de 9,75 à 10 % pour le court terme.

Mais surtout, l'économiste de la Banque nationale croit que la récession canadienne, activée ces dernières semaines par la récession américaine, devrait tirer bientôt à sa fin.

M. Gignac, qui se défend d'être trop optimiste, croit que les secteurs qui dépendent des taux d'intérêt (construction, automobile, biens durables) devraient être les premiers à profiter de la baisse des taux d'intérêt. Mais il faudra attendre à la fin de l'été pour que cette reprise gagne le large secteur du commerce au détail et des services. Et il prévient qu'il ne faudra espérer, au départ, qu'un retournement des affaires au niveau

de ce qu'elles étaient à l'automne 90.

M. Gignac était le conférencier invité à un colloque intitulé « Gérer en période de récession » organisé par la Banque nationale du Canada, la firme de comptables Samson Belair Deloitte Touche, et Gestion Capital de développement 04.

Le spécialiste de la BNC s'est défendu de conclure que la crise économique actuelle puisse être moins dommageable que celle de 1981-82, en particulier parce qu'elle n'est pas terminée et que rien ne prouve que le pire ait été traversé.

Mais l'analyse de certaines statistiques révèle des comparaisons consolantes pour le Québec, par rapport à l'Ontario.

Ainsi, en 1981-82, dans les 10 premiers mois de la crise, le Québec avait perdu 210 000 emplois, et l'Ontario 109 000. Cette fois-ci, le Québec a perdu 106 000 emplois et l'Ontario 234 000. Même chose pour les mises en chantier qui ont baissé au Québec mais dégringolé en Ontario, au point où le prix des maisons s'est affaissé de 10 à 15 %.

Les investissements industriels connaissent une faible croissance de 3,5 % au Québec, alors que l'Ontario enregistre une baisse de 4 %.

D'autre part, la province voisine a réduit sa position concurrentielle en élevant, depuis quelques années, sa moyenne salariale. Au

jourd'hui, le salaire manufacturier moyen en Ontario est de 18 % supérieur à son équivalent américain. Au Québec, l'écart n'est que de 5 %. « Des compagnies installées en Ontario démontrent aujourd'hui au Québec et aux États-Unis, pour améliorer leur situation. Et un dollar canadien à 82 cents rend les entreprises québécoises concurrentielles avec les américaines, ce qui n'est pas le cas des ontariennes », a commenté M. Gignac.

Autres statistiques avantageuses pour le Québec, par rapport à l'Ontario : les livraisons manufacturières qui ont moins chuté (-5 %) au Québec qu'en Ontario (-8 %). Aussi, la croissance de pro-

ductivité manufacturière au Québec est supérieure à celle de l'Ontario et du reste du Canada. Enfin, autre raison de satisfaction : le fardeau fiscal québécois qui s'est passablement allégé pour se rapprocher de celui de l'Ontario. Pour M. Gignac, à la faveur d'un gouvernement néo-démocrate en Ontario, ce n'est qu'une question de temps pour que les fardeaux fiscaux s'équilibrent entre les deux provinces.

Mais si l'on peut trouver là des points de reconfort, M. Gignac rappelle que notre économie est largement tributaire de l'Ontario, le plus important partenaire économique du Québec avant les États-Unis.

Levesque confirme que le déficit provincial a atteint 2,45 milliards \$

Le déficit budgétaire du Québec atteignait déjà 2,45 milliards \$ au 31 décembre, soit 740 millions \$ de plus que prévu au budget du printemps dernier. C'est ce qu'a confirmé, jeudi, le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, en rendant publique une synthèse des opérations financières de son ministère.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

La récession est largement responsable de la baisse de 378 millions \$ des revenus autonomes anticipés par le gouvernement.

La taxe sur les ventes au détail a rapporté 196 millions \$ de moins que prévu, les sociétés d'État 106 millions \$, les impôts des sociétés 60 millions \$, la taxe sur les carburants 20 millions \$, Loto-Québec 20 millions \$, la SAQ 20 millions \$, etc. En revanche l'impôt sur le revenu des particuliers a rapporté 60 millions \$ de plus que prévu.

N'eût été d'une augmentation de 173 millions \$ des transferts fédéraux, qui s'explique principalement par la contribution d'Ottawa au financement de l'aide sociale, le manque à gagner aurait été encore plus important pour le trésor public.

Parallèlement, les dépenses ont

augmenté de 495 millions \$ par rapport aux prévisions : 200 millions \$ de plus pour l'aide sociale, 80 millions \$ pour la dette en raison de la hausse des taux d'intérêt, 115 millions \$ pour la crise autochtone, 100 millions \$ pour la santé.

Le ministre des Finances estime qu'à la fin de l'exercice financier, le 31 mars, le déficit sera « du même ordre » qu'au 31 décembre, mais il a refusé de spéculer sur d'éventuelles augmentations d'impôt.

Le chef du PQ, Jacques Parizeau, croit cependant que ces chiffres n'augurent rien de bon pour le contribuable. « Le contribuable a été frappé par environ 1,5 milliard \$ de hausses de tarifs et d'impôts depuis un an. Il faut qu'il s'attende à ce qu'il y en ait d'autres. Le signal que donne la synthèse des opérations financières, c'est que ce n'est pas fini. »

M. Parizeau a souvent dit qu'il était favorable à une certaine aug-

mentation du déficit, si c'était pour stimuler l'économie, mais il constate que le gouvernement l'a laissé augmenter sans stimuler quoi que ce soit pour autant.

M. Levesque souligne que, toutes proportions gardées, le déficit demeure très inférieur à ce qu'il était durant la récession du début des années 1980, quand M. Parizeau était lui-même aux Finances. Il reconnaît toutefois qu'une part importante (1,2 milliard \$) de ce déficit sert à payer des dépenses courantes.

■ Sept accusations

BAIE-SAINT-PAUL — Germain Lavoie, cet individu de 48 ans qui a tenu en haleine le groupe tactique d'intervention de la SQ mercredi, à Baie-Saint-Paul, a reçu lecture des sept accusations qui pèsent contre lui depuis son lit d'hôpital, en début de soirée, jeudi. Pour l'occasion, un juge de paix et les avocats de la Couronne et de la défense se sont rendus au centre hospitalier de Baie-Saint-Paul où l'accusé récupère de la blessure subie après qu'un policier l'eut atteint d'une balle à la cuisse.

RÉSULTATS		RÉSULTATS		RÉSULTATS	
Loto-Québec		Loto-Québec		Loto-Québec	
Tirage du 91/03/15		Tirage du 91/03/15		Tirage du 91/03/15	
NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS LOTS		NUMÉROS LOTS	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
1147527	500 000 \$	368188	50 000 \$	3	4
147527	5 000 \$	68188	5 000 \$		
47527	500 \$	8188	250 \$		
7527	100 \$	188	25 \$		
527	25 \$	8	5 \$		
27	5 \$				
4422300	250 000 \$	36818	1 000 \$		
422300	5 000 \$	3681	100 \$		
22300	500 \$	368	10 \$		
2300	100 \$				
300	25 \$				
00	5 \$				
NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS LOTS		NUMÉROS LOTS	
100 000 \$	2525362	763385	250 000 \$	1	6
50 000 \$	2262589	63385	2 500 \$	12	13
	4456803	3385	250 \$	20	21
5 000 \$		385	25 \$	30	33
1038380	2370699	85	10 \$	44	46
1039545	2620091			53	56
1339226	2691781			57	64
1389824	2928925			67	
1849392	3250503				
1853820	3307530				

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Des arguments



La fréquence

Tous les jours, sept jours sur sept, à compter de 6 heures le matin, nous effectuons en moyenne plus de 60 départs entre Québec et Montréal. Chez nous, vous êtes toujours assurés de partir : en effet dès qu'un autocar est complet nous en ajoutons un autre pour transporter les passagers additionnels.

La ponctualité

Le trajet express reliant Ste-Foy et Montréal s'effectue en 170 minutes. Cela se traduit pour vous par des départs et des arrivées toujours à l'heure. La ponctualité de vos rendez-vous n'a d'égal que celle de nos chauffeurs.

L'efficacité

Il est important de pouvoir se déplacer de centre-ville à centre-ville sans perdre de temps. En ce sens, l'autocar est particulièrement rentable pour vous! Travailler, lire, relaxer : vous avez tout le loisir de gérer votre emploi du temps à l'abri du stress de la route et des tracés du stationnement.

L'économie

Selon le CAA-QUÉBEC, le coût moyen d'utilisation d'une voiture compacte est de 33,2c du kilomètre. Il en coûte ainsi 166\$ pour faire les 500 kilomètres que représente l'aller-retour Québec/Montréal. Comparez avec notre offre : 40,20\$ aller-retour*. Imaginez les économies que vous pourriez réaliser!

L'eng

Notre p offrir le transpo moyens taille à engager meilleur

Dans un rapport préliminaire sur la constitution

Le Parti égalité en faveur du maintien du fédéralisme

MONTREAL (PC) — « La maison constitutionnelle canadienne est testée, solide, elle peut fonctionner. Elle nécessite une mise à jour, non pas une restructuration systématique. »

C'est dans ces termes que le Parti égalité se prononce en faveur du maintien du fédéralisme canadien dans un rapport préliminaire sur la constitution préparé par un comité du parti et rendu public hier à la veille du congrès du PE, à Montréal.

Parmi les changements qui devraient s'inscrire dans le cadre de la « mise à jour », le document propose que l'anglais et le français soient reconnus comme les langues officielles au Québec et que l'on accorde à tous le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue de leur choix.

Le PE qualifie de « mythiques » les arguments des nationalistes québécois « qui tentent de présenter la population d'expression anglaise de la province ainsi que les immigrants des autres langues maternelles comme des menaces

à la survie de la majorité francophone ».

Le parti se prononce en faveur d'une application rigoureuse de la Charte fédérale des droits afin de protéger tous les individus au Canada, incluant les Québécois de toutes origines ethniques, et demande l'abrogation de la clause nonobstant dans la constitution canadienne.

Une résolution qui sera débattue au congrès propose par ailleurs qu'il soit reconnu à travers le Canada que le Québec constitue une société différente et distincte en vertu de sa majorité linguistique et de sa culture, de ses traditions et de ses institutions. Elle précise toutefois qu'il n'y a pas lieu d'accorder au Québec un statut ou un pouvoir spécial pour maintenir ces caractéristiques.

En matière de partage des pouvoirs, le Parti égalité estime que le Québec devrait avoir une juridic-

tion exclusive sur les secteurs de la formation de la main-d'œuvre, du développement régional, de la famille et de la sécurité du revenu, quatre secteurs qui relèvent actuellement de Québec et Ottawa. Par contre, la juridiction partagée en matière d'environnement devrait disparaître au profit d'Ottawa.

« Les lois sur l'environnement doivent être exclusivement de juridiction fédérale puisque les effets dommageables des polluants ne sont pas isolés par les frontières provinciales, et que la qualité de l'air, du sol et de l'eau ne doit jamais être compromise par une dispute intergouvernementale », affirme les auteurs du document.

En matière d'immigration, qui demeurerait une juridiction partagée et où le gouvernement fédéral « doit jouer un rôle de premier plan au niveau du choix des immigrants », le Parti égalité dit trouver injuste que le Québec crée une politique qui accorde une préférence à ceux qui parlent français

plutôt qu'aux autres immigrants. Sur la question de la souveraineté, le rapport préliminaire note que l'association économique avec le reste du Canada qui est censée la rendre réalisable, n'est ni garantie ni même très probable.

« Si le Québec opte finalement pour la souveraineté, il doit le faire avec la compréhension qu'il est possible qu'il ne puisse obtenir une association économique et des relations générales acceptables avec le reste du Canada qu'en

acceptant des changements à ses frontières territoriales, afin de maintenir le Canada en tant qu'Etat souverain d'un océan à l'autre et de laisser un espace pour ceux d'entre nous qui veulent rester Canadiens. »



Rémillard ouvre la porte à un référendum d'ici la fin de 1991

Dans une entrevue réalisée dans le cadre de l'émission *Cartes sur table*, laquelle sera télédiffusée demain sur les ondes du réseau Quatre Saisons, le ministre de la Justice Gil Rémillard ouvre la porte à la tenue possible d'un référendum d'ici la fin de l'année 1991.

Le ministre Rémillard laisse entendre que pour faire un pas vers un consensus au sein de la commission Belanger-Campeau, il serait effectivement possible pour le gouvernement d'accepter de sceller par une loi à l'Assemblée nationale sa volonté de tenir un référendum sur la souveraineté.

« C'est une voie intéressante. Il faudrait demander à nos amis pe-

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne !

PROLONGATION DU SALON de

L'ÉPARGNE-AUTO

chez **Ste1Foy NISSAN** *Démonstrateurs*

11 PICK-UP 91 à partir de	8 690\$	#1729 SE. V6, trail boss	25 280\$
3 PICK-UP 4x4 90 et 91 à partir de	13 390\$	#2135 PATHFINDER 91 SE, V6	25 480\$
4 PATHFINDER 90 et 91 à partir de	19 480\$	#1835 SENTRA XE 90 modèle sport, 5 vitesses, air conditionné	12 480\$
21 SENTRA 91 à partir de	10 980\$	#1746 AXXESS 90 automatique	15 680\$
24 MICRA 91 à partir de	7 495\$	#1874 PULSAR NX 90 automatique, toit en T	13 480\$
1 AXXESS 91 4x4 à partir de	17 480\$	#1823 240 SX 90 toute équipée, automatique, incluant air conditionné et A.B.S.	20 980\$
15 AXXESS 91 à partir de	14 980\$	#2146 AXXESS 90 4x4, 7 passagers, 5 vitesses	18 480\$
16 NX 91 à partir de	12 980\$	#2167 AXXESS 91 EURO 4x4, automatique, toute équipée	21 480\$
11 240SX 90 et 91 à partir de	14 980\$	#2037 240 SX 90 toit ouvrant, air conditionné, 5 vitesses	17 980\$
13 STANZA 91 à partir de	13 880\$	#2490A 300 ZX 90 twin turbo, automatique	39 980\$
14 MAXIMA 91 à partir de	21 480\$		
1 300 ZX 90 luxeux, intérieur cuir	34 980\$		

Ste1Foy NISSAN

Vaste choix de véhicules usagés et récents

2060, boul. Charest Ouest
681-7371

ents de taille



L'engagement

Notre philosophie est simple: vous offrir le meilleur produit en matière de transport interurbain et prendre tous les moyens pour vous donner un service de taille à tous les niveaux. Notre engagement: travailler à devenir meilleur encore.

Le réseau

Depuis le 5 juillet 1990, ORLÉANS EXPRESS dessert l'axe Québec/Montréal sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent ainsi que les régions du Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

Pour renseignements:
Québec: 418-524-4692
Ste-Foy: 418-651-7015

*Tarif aller-retour valide 10 jours
Le départ ne peut être effectué le vendredi.



ORLEANS EXPRESS



Des découvertes « branchées »

C'est sur le thème d'une expo « branchée sur le monde » qu'a débuté, hier, la 18e Expo-Sciences de Québec au cégep François-Xavier-Garneau. Jacques Bélanger, de Bell Canada, et le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté (que l'on voit ici flanqué de la comédienne Claire Pimparé, porte-parole des Expositions sur le plan provincial) ont présidé conjointement au lancement de l'événement. Au total 160 jeunes scientifiques, de 12 à 20 ans, présentent jusqu'à dimanche des découvertes technologiques et scientifiques particulièrement « branchées », afin de toucher monsieur et madame Tout-le-Monde pour que s'améliore la vie sur la planète.

Selon la présidente de la Fédération des familles d'accueil L'Etat pourrait payer les frais d'assurance ou d'indemnisation

Et si l'enfant placé dans une famille d'accueil mettait le feu dans le garage du voisin ou cassait en mille miettes la potiche qui vaut une fortune ? C'est dans leur propre intérêt que l'obligation est faite aux familles d'accueil de s'assurer, dit Mme Huguette Thériault, présidente de la Fédération des familles d'accueil du Québec.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Il y a deux semaines, les familles d'accueil ont appris qu'elles devaient obligatoirement s'assurer. De surcroît, seul le courtier Poiras-Lavigne fournit une assurance qui respecte toutes les exigences des familles d'accueil. Tout cela a semé la panique.

L'obligation de s'assurer existe depuis de nombreuses années, mais jusqu'à maintenant, les travailleurs sociaux en ont fait fi et ont placé des enfants dans des familles non couvertes par des assurances, reproche Mme Thériault.

Tout en reconnaissant la nécessité des assurances, les travailleurs sociaux craignent de perdre des familles d'accueil déjà trop

peu nombreuses, s'ils appliquent cette exigence.

Plusieurs de ces familles sont locataires et ne jugent pas nécessaire d'assurer leurs biens, explique Anne-Marie Thibodeau, de l'Association des centres de services sociaux. On retrouve aussi beaucoup de familles d'accueil chez les autochtones, poursuit-elle. Or, s'assurer ne fait pas partie de leur culture. Comme l'assurance exigée aux familles d'accueil s'ajoute à l'assurance de base, c'est une somme considé-

rable pour des gens ayant déjà peu de moyens financiers.

Il y a des solutions à ce problème d'assurance, selon Mme Thibodeau. On pourrait, par exemple, laisser jouer le jeu de l'offre et de la demande : d'autres compagnies d'assurances accepteraient sûrement d'assurer les familles d'accueil plutôt que de les perdre comme clientes. Le gouvernement pourrait payer cette assurance ; ou encore pourrait-il créer un fonds d'indemnisation pour rembourser les familles d'accueil dont les biens matériels seraient endommagés par un enfant qu'ils accueillent chez eux.

Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec le ministère de la Santé et des services sociaux pour régler cet imbroglio.

■ L'UMQ en réflexion

L'Union des municipalités du Québec se réunit cet après-midi au Hilton Bonaventure de Montréal pour faire le point sur la réforme fiscale proposée par le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan. Sous la présidence du maire Ralph Mercier de Charlesbourg, ces assises réviseront l'impact du plan Ryan en fonction des transferts de responsabilités du provincial aux municipalités dans les domaines du transport en commun, de la voirie locale et de la sécurité publique.

■ Deux voleurs écroués

SAINT-GEORGES — Deux individus de Saint-Georges de Beauce et de Saint-Elzéar ont comparu, hier, au palais de justice de Saint-Joseph, à la suite d'un vol qualifié survenu le 28 août, au cours duquel ils avaient roué de coups un sexagénaire de Saint-Elzéar. Michel Savoie et Jean Thivierge, tous deux âgés de 27 ans, s'étaient introduits dans la demeure de M. Bertrand Nadeau, 68 ans, dans le rang Saint-Jacques, afin de commettre un vol. Ils devaient finalement quitter les lieux avec un maigre 2 \$, après avoir molesté leur victime. Ils demeureront détenus en attendant la tenue de leur enquête préliminaire, lundi.



PENDANT



PENDANT



PENDANT

MINI-CURE DE RAJEUNISSEMENT



APRÈS

TRAITEMENT DE BEAUTÉ EN DIX ÉTAPES FACILES

ESSAYEZ-LE: RIEN QUE 29,50 \$

VISAGE

- nettoyage en profondeur
- crèmes hydratantes
- massage relaxant
- masque astringent
- application et leçon de maquillage

CHEVEUX

- shampoing personnalisé
- massage du cuir chevelu
- traitement revitalisant
- coupe haute précision
- mise en plis haute coiffure



Les Galeries Chagnon, Lévis
833-4711

M.D. Marque déposée autorisée au Canada

EN MATIÈRE D'INFORMATIQUE ET DE BUREAUTIQUE...

MINOLTA



EP2121

Achetez ou louez • Court ou long terme • Réparation - Service

JACQUES COUTURIER
BUREAUTIQUE • INFORMATIQUE

Les Conseillers

1175, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

687-5121

VERRES DE CONTACT CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

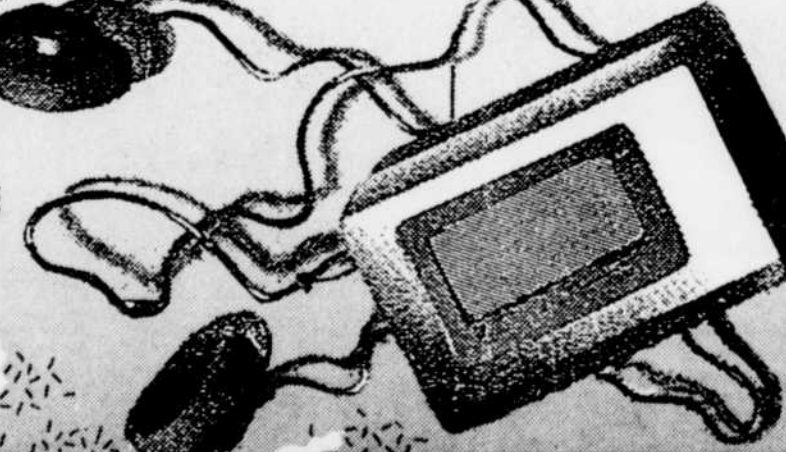
1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaëtan Richard, md
FRCS(C)

683-4450

Week-End Walkman

Chaque samedi et dimanche à 8h13 - 9h13 - 10h13 - 11h13 - 12h13 - 13h13 - 14h13 - 15h13 et 16h13... vous pourriez gagner instantanément un Walkman FM Sony... Soyez attentifs... Et écoutez le FM 93 pour gagner.



Connaissez-vous le meilleur remède pour calmer le stress et soigner vos fatigues? C'est la

THALASSOTHÉRAPIE À PASPÉBIAC

Bain à l'eau de mer, enveloppement d'algues, massage thérapeutique...

Le bonheur dans un somptueux manoir 19e siècle sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer...

"La où l'ambiance fait la différence"

AUBERGE DU PARC

Brochure 1-800-463-0890



MOBILIER DE BUREAU DE VALEUR SÛRE

En mélamine et prêt à être assemblé. Disponible en chêne noir ou chêne miel

Bureau à 2 tiroirs, 40" x 30" 135\$

Credence, 60" x 16" 135\$

Table de travail, 30" x 60" 85\$

Closet à 2 tiroirs, sur roulettes, 81\$

Retour sur roulettes, 49" x 16" 54\$



CHAISE ERGONOMIQUE

Chaise à ajustement pneumatique. Disponible en noir ou gris

Rég. 220\$

Avec bras: 305\$

CALCULATEUR

LC-37 CANON

GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE 100\$ ET PLUS



MEUBLE INFORMATIQUE

Disponible en blanc ou gris

Double 129\$

Simple 89\$



Canon PC-311

COPIEUR PORTATIF

Peut copier acétate, lettres d'affaires, etc.

Spécial 599\$

TÉLÉPHONE CELLULAIRE NOKIA P-30 PORTATIF

Activé par OE sur Bell Cellulaire

• Mémoire de 40 numéros

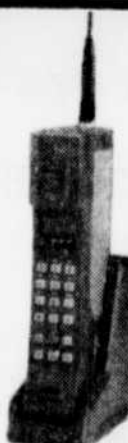
• 1 à 2 heures de conversation

• Mode d'attente de 15 heures

• Adaptateur/chargeur

Rég. 999\$

Spécial 499\$



CENTRE DE DISTRIBUTION ET DE LIQUIDATION

2150, boul. Charest Ouest

Sainte-Foy

Tél.: (418) 683-0303

Télécopieur: (418) 687-3925

• Quantité limitée jusqu'à épuisement des inventaires
• Service de livraison disponible
Lundi au vendredi, 9 h à 17 h 30
Samedi, 10 h à 16 h
Cartes de crédit acceptées



Les as du patinage artistique politique étalent leur talent sur la glace du Forum

MONTREAL (PC) — Mettant de côté leurs divergences constitutionnelles, une vingtaine de parlementaires du Québec et du Nouveau-Brunswick ont croisé le fer sur la patinoire du Forum de Montréal, hier soir, dans un match amical qui s'est soldé par une victoire de 7 à 6 pour l'équipe de l'Assemblée nationale.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, n'a pas marqué de buts mais il a trimé dur pour tenter de faire gagner son équipe. Un lancer de punition

lui a été accordé mais il a raté la cible. Un supporter des Québécois lui a alors lancé à la blague : « Ce n'est pas le lac Meech, ici, M. McKenna, c'est le Forum, vous devez être plus précis ! ».

Le premier ministre Robert Bourassa, lui, s'est contenté d'encourager son équipe du haut des gradins, avec quelques dizaines de supporters des deux camps.

Celui qu'on accuse souvent de pratiquer l'art du patinage artistique en politique a convenu qu'il n'y avait pas « de différences énormes entre le patinage sur glace et ce qu'on est obligé de faire en politique ».

La formation québécoise était composée d'une douzaine de députés mais on y avait inséré deux vétérans du hockey, Serge Savard et Jacques Lemaire, qui ont brillé, comme il se doit.

Mieux se comprendre

Selon le joueur-député de Roussseau, Robert Therrien, ce genre de rencontres permet aux parlementaires des deux provinces de mieux se connaître et de comprendre les réalités des provinces voisines. « On joue au hockey, on prend une bière, on mange ensemble : c'est comme ça qu'on apprend à connaître la façon dont les autres pensent. »

M. Therrien parle même d'une possible rencontre de balle-molle l'été prochain entre les parlementaires québécois et leurs collègues de l'Ontario.

Il s'agissait de la troisième confrontation amicale opposant les deux équipes. L'an dernier, les Québécois avaient remporté une victoire de 7-5 à Edmunston, au Nouveau-Brunswick, mais l'équipe de Frank McKenna obtenait plus tard une vengeance à Val-Bélair, remportant la victoire 3-1.

Des changements au Canada

La présence de M. Bourassa dans les gradins du Forum, fait inhabituel, n'aura pas empêché les journalistes de l'aiguiller vers l'arène de la politique, un sport qu'il affectionne plus que tout.

Réagissant au discours d'hier de Brian Mulroney à Baie-Comeau, M. Bourassa n'y a vu qu'une répétition des précédentes déclarations de son homologue fédéral. « Il a simplement répété ce qu'il avait dit à Québec et à Buckingham : nous voulons des changements profonds au Canada », a soutenu M. Bourassa.

M. McKenna, interrogé par les journalistes sur la ligne rouge de la patinoire après le match, a insisté pour que le Canada règle au plus tôt son dossier constitutionnel. « Ce pays doit en arriver à une stabilité constitutionnelle », a-t-il dit, rappelant sa réaction de la veille au sujet d'un « Québec sous surveillance ». « Cette instabilité fait mal à tous les Canadiens, en particulier aux prestataires d'aide sociale et aux chômeurs. »



La glace du Forum exerce toujours un attrait particulier pour les amateurs de hockey, surtout quand on s'appelle Frank McKenna et qu'on côtoie une vedette comme Serge Savard.

Jean Chrétien reprendra le collier après Pâques

OTTAWA (PC) — Le leader libéral Jean Chrétien, qui comptait reprendre rapidement le travail après son opération au poumon, le mois dernier, a dû réviser ses plans.

Il a finalement décidé de se reposer encore une semaine en Floride, et tout indique qu'il ne sera pas de retour au poste avant Pâques, a dit M. Marchi. Mais au dire de son secrétaire principal Eddie Goldenberg, tout le monde a convenu qu'il valait mieux qu'il prenne le temps nécessaire pour se remettre pleinement de l'inter-

vention avant de reprendre le collier.

Des tests ont montré que le nodule retiré du poumon de M. Chrétien au cours d'une opération pratiquée le 25 février n'était pas cancéreux. Mais l'intervention elle-même a été qualifiée d'importante. On a écarté les côtes et probablement sectionné certains muscles, a indiqué M. Goldenberg, qui a ajouté que seul le temps, apparemment, permet de se remettre d'une telle opération.

Optimiste, M. Chrétien avait d'abord prévu s'absenter seulement deux semaines. Puis, la semaine passée, son bureau a annoncé qu'il était parti se reposer une semaine de plus sous le soleil de la Floride.

Selon les deux hommes, le chef libéral garde le moral et son état s'améliore constamment.

c'est le temps des SUCRES

Spécialement pour vous
UN SUCRÉ DE BON MENU*...

Potage,
Poitrine de poulet à l'érable
ou
Jambon à l'érable
Tartine
ou
profiteroles à l'érable
Brevage régulier

incluant
1/4 de litre de vin

13⁹⁵ \$

OFFERT
DU 18 MARS
AU 21 AVRIL
1991

Dégustez nos mets d'érable à la carte

- L'oeuf du pays **5,45 \$**
- La poitrine de poulet à l'érable **6,95 \$**
- Le jambon à l'érable **6,95 \$**
- La tartine à l'érable **2,50 \$**
- Les profiteroles à l'érable **3,25 \$**



Marie Antoinette
OUVERT 24 HEURES

*Le prix du menu spécial ne peut être jumelé à d'autres rabais ou promotions.

SEMENCES

TOMATES

HYBRIDES TGV 52

- nouvelle variété très hative;
- croissance rapide, de type indéterminé;
- fruits savoureux;
- résistance aux maladies: verticillium fusarium 1 et 2.

1.99 \$ le paquet
(45 graines par paquet)

MANGEOIRE D'OISEAUX

Rég.: 17.99 \$

SPÉCIAL 11.99 \$

NOURRITURE MÉLANGÉE d'oiseaux sauvages

sac de 20 kg

Rég.: 16.99 \$

SPÉCIAL 11.99 \$

ENGRAIS POUR PLANTES

20-20-20 cont. de 500 g

Rég.: 4.99 \$

SPÉCIAL 3.99 \$

Spéciaux en vigueur jusqu'au 19 mars 91.

centre jardin
HAMEL

- CHARLESBOURG, 1169, 80^e Rue Est
- ANCIENNE-LORETTE, 6029, boul. Hamel
- BEAUPORT, 1350, boul. des Chutes
- SAINTE-FOY, Halles de Sainte-Foy
- LÉVIS, 4800, boul. de la Rive-Sud

PASSEPORT STE-FOY

Optimisez-vous sur votre rabais additionnel de 500\$ à partir de

7 995 \$*

OPTIMA VL 91 3 portes

STYLUS 91 4 portes

10 995 \$*

IMPULSE XS 91 4 portes

13 995 \$*

RODEO 91 4x2

16 995 \$*

TROOPER XS 91 4x4

17 995 \$*

Pour un rabais additionnel de 500\$ demandez votre rabais chaque à un représentant au Salon de l'Auto

PASSEPORT STE-FOY

LE CARREFOUR INTERNATIONAL DE LA VOTURE IMPORTÉE

3330, rue Watt (angle Duplessis/Charest) Sainte-Foy, QC G1X 4S6 **653-1312**

Appuyez sur les ressources de General Motors à l'échelle internationale.

*T.P. en ne se basant pas sur le rabais.



L'escouade des mœurs de la SQ a frappé hier soir au terminus d'autobus Sainte-Foy.

Sainte-Foy

Saisie de 2 kilos de cocaïne pure

L'escouade des mœurs de la Sûreté du Québec a frappé à nouveau, hier. Elle a arrêté un homme de 31 ans et saisi deux kilos de cocaïne pure, dans un centre commercial de Sainte-Foy.

par MICHÈLE LAFERRIERE
LE SOLEIL

À la suite d'une information recueillie hier, les policiers de la SQ se sont rendus, en début de soirée, au terminus d'autobus Sainte-Foy, sur le boulevard Laurier, pour y attendre un individu suspect qui devait arriver par autocar.

Poursuivant leur filature, les agents ont bel et bien repéré

l'homme en question. Il avait à la main un sac de voyage qu'il est allé déposer dans un casier situé à l'intérieur d'un centre commercial de Sainte-Foy.

Les policiers se sont postés près du casier. À 19 h 20 hier, ils ont arrêté l'individu qui venait reprendre possession de son sac. À l'intérieur du sac, les agents ont découvert le magot : deux kilos de cocaïne pure.

L'homme, originaire de Sainte-Victoire de Sorel, a passé la nuit derrière les barreaux. Il doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Québec. Il sera accusé de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Il ne possède aucun antécédent judiciaire.

Rappelons que mercredi, l'escouade des mœurs de la SQ avait effectué trois perquisitions qui avaient mené à l'arrestation de quatre hommes et d'une femme et à la saisie de 2,3 kilos de cocaïne pure à 80 %.



Michel CHRETIEN

Accusé d'agression sexuelle

Le fils de Chrétien devra subir son procès le 6 mai

MONTREAL (PC) — Le fils du chef libéral Jean Chrétien, Michel, devra finalement subir son procès, à compter du 6 mai, sous des accusations d'agression sexuelle, de séquestration et de sodomie.

Le jeune homme de 21 ans en était hier à la deuxième et dernière journée de son enquête préliminaire, au palais de justice de Montréal.

Son avocat, Me Raphael Schachter, s'est dit satisfait du déroulement de l'enquête, d'autant plus qu'il a réussi à faire tomber une partie des accusations portées contre son client.

Le juge Guy Fortier, de la cour du Québec, a en effet rejeté l'ac-

cusation d'agression sexuelle avec menaces à l'aide d'une arme, faute de preuves suffisantes. La peine maximale prévue pour une telle accusation, a précisé Me Schachter, est de 14 ans, contre 10 pour une accusation d'agression sexuelle.

La journée d'hier a été consacrée à l'audition d'une demi-douzaine de témoins, pour ainsi compléter la preuve de la Couronne.

Une ordonnance de non-publication interdit de dévoiler la teneur des témoignages entendus.

Michel Chrétien a été arrêté le 10 mai 1990 à la suite d'une plainte déposée par une jeune femme de 27 ans, qui affirmait qu'elle avait eu les mains et les pieds liés et été agressée sexuellement dans son logement du centre-ville de Montréal.

Commentaire désobligeant à l'endroit des autochtones

Le député Della Noce s'excusera lundi

OTTAWA (PC) — Le député lavallois Vincent Della Noce entend s'excuser à la Chambre des communes, lundi, pour le commentaire désobligeant qu'il a eu à l'endroit des autochtones et qui l'a plongé dans la controverse, hier.

Citant le député conservateur, le réseau anglais de Radio-Canada rapportait jeudi soir que selon M. Della Noce, les autochtones comptent sur les subventions fédérales alors qu'ils ne respectent pas les lois ou la Constitution du Canada, une remarque que le Nouveau Parti démocratique a

aussitôt qualifiée de raciste et d'inacceptable de la part d'un parlementaire.

Embarrassé, M. Della Noce a déclaré hier qu'il n'avait pas voulu parler de tous les autochtones, mais qu'il pensait plutôt à certains des Warriors impliqués dans les événements d'Oka, l'été dernier, en tenant ces propos.

Quelle est la **RADIO**
la plus écoutée
par les gens de Québec dans leur

* **AUTO** ?

L'analyse des
derniers sondages
BBM le démontre,
et les annonceurs du secteur
automobile savent ce que cela signifie:

**AVEC LA RADIO,
LE CLIENT PEUT DÉCIDER
D'ACHETER
UNE AUTO
DANS SON
AUTO!**

**SHIK
99**



**PÊCHEURS,
ENFIN**

**NOUS SOMMES DE RETOUR
POUR LA SAISON!**

Nous vendons seulement des articles de pêche.

DORION SPORTS enr.

2075, BOUL. DU JARDIN
CHARLESBOURG 626-5262
Depuis 24 ans au service du pêcheur



À l'Hôtel Stoneham,
DODO et SKI
à volonté pour de printemps
49\$*

STONEHAM célèbre l'arrivée du printemps en vous offrant un tarif renversant: 49 \$* par personne en occupation double, incluant une journée de ski et une nuit à notre hôtel au pied des pentes.

L'offre est valide du dimanche soir au mercredi soir sur un nombre limité de chambres jusqu'au 14 avril 1991.
* TPS en sus.

Stoneham
À 20 minutes de Québec

Tél.: 1-418-848-2000 1-800-463-6888 Réservation par fax: 1-418-848-1133

Service de location de condos aussi disponible.

VENTE AVANT INVENTAIRE

**3 JOURS
SEULEMENT
21 - 22 - 23
MARS**

50%
sur échantillons
de plancher
(sauf nouveautés)

G
MEUBLES
Jacques Gaulin INC.

2158, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy (Québec)
681-8106

Notre-Dame-de-Foy offre aussi le programme de musique

Le Campus Notre-Dame-de-Foy, à Saint-Augustin, offrira dès l'automne le programme de musique ainsi qu'une nouvelle approche en techniques administratives.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Les élèves intéressés au programme de musique — de deux ans et préparatoire à l'université — peuvent s'inscrire dès maintenant, a annoncé le directeur des services pédagogiques du collège, Yvan Turgeon. Après Sainte-Foy, Notre-Dame-de-Foy devient le deuxième cégep de la région à offrir l'option musique.

Un élève qui obtient le diplôme d'études collégiales en musique peut poursuivre, soit des études universitaires, soit les deux dernières sessions du programme d'études collégiales en musique populaire que le Campus Notre-Dame-de-Foy compte offrir prochainement. M. Turgeon a précisé

études-emploi dans le domaine des techniques administratives.

Les élèves effectueront deux stages de dix semaines chacun. Le premier, rémunéré, se déroule

pendant l'été, après les quatre premières sessions, et le deuxième pendant la sixième session. Ces deux stages équivalent à cinq mois d'expérience.

Pour aider l'institution dans son développement, la Fondation Campus Notre-Dame-de-Foy organise, pour une deuxième année, un souper-causerie le 19 avril, à

compter de 18 h, au Campus. Finissantes et finissants en mode en profiteront pour présenter quelques-unes de leurs créations.

que l'institution avait fait une demande pour l'automne 1991, mais que le ministère de l'Enseignement supérieur lui a demandé d'attendre.

Avec ce nouveau programme en musique, Notre-Dame-de-Foy offre la possibilité aux élèves d'obtenir deux diplômes d'études collégiales en trois ans. Ainsi, celui qui le désire pourra s'offrir une formation en musique tout en poursuivant des études en sciences, en sciences humaines ou en langues.

Par ailleurs, le Campus sera le premier collège à offrir à ses élèves, dès l'automne, l'alternance

BIENVENUE



M. LESSARD LTEE a le plaisir d'accueillir dans son équipe de représentants M. Etienne Harvey. Œuvrant dans le domaine de l'automobile depuis une dizaine d'années, M. Harvey se fera un plaisir de vous renseigner sur la gamme de produits Hyundai.



659, boul. St-Joseph, Québec
418/623-5471

LES ENTREPRISES ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix
service
qualité

QUÉBEC
104, Godbout Est
C.P. 238, Limoulu
Québec, QC G1L 4V8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

ATTENTION

DÉJOUÉZ SES PLANS...

Le cambrioleur professionnel détecte rapidement une résidence munie d'un système de sécurité contre le vol. Règle générale, il préfère s'adonner à son art dans une résidence non protégée.

À VOUS DE JOUER...

Dotez votre maison d'un système de sécurité contre le vol Microtec (incluant matériel, installation)

À PARTIR DE
1795 \$
PAR MOIS



PERMIS RECO # 316168

À SUIVRE...

DU 19 AU 23 MARS, DÉCOUVREZ UN AVANT GOÛT
DU NOUVEAU MUSÉE DU QUÉBEC À PLACE STE-FOY.

EXCEPTIONNELLEMENT, LE MUSÉE DU QUÉBEC
EXPOSE LA MAQUETTE DU NOUVEAU MUSÉE, DES AFFICHES
INÉDITES ET DE REMARQUABLES SCULPTURES DE LA
COLLECTION PRÊT D'ŒUVRES D'ART.

À SUIVRE À PLACE STE-FOY JUSQU'AU 23 MARS...



très Votre sympathique concessionnaire Nissan.

Sympathiques les concessionnaires Nissan?

C'est le moins que l'on puisse dire car ils vous offrent maintenant la toute nouvelle Sentra DLX 1991 à partir de seulement 11 290 \$*. C'est toute une aubaine lorsque l'on sait que la Sentra a été proclamée « Meilleure voiture de sa catégorie » en 1991!**

Et la Sentra est évidemment protégée par la garantie Nissan SansSouci™ de 6 ans ou 100 000 km sur les principales composantes, une des meilleures garanties de l'industrie.

La Sentra DLX 1991 de Nissan, à partir de seulement 11 290 \$... Une offre bien sympathique de votre très sympathique concessionnaire Nissan!



Sentra DLX.
À partir de 11 290 \$:

NISSAN



*PDSI pour la Sentra DLX 1991 TTP et immatriculation en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à un prix moindre. **Selon le magazine automobile Road & Track

ÉDITORIAL

Turbulence à l'Est

L'abondance d'informations sur la guerre du golfe Persique a laissé dans l'ombre une partie du monde où l'agitation sociale a pris ces derniers temps des proportions importantes. En Europe, la Yougoslavie et l'Albanie vivent en ce moment des heures tourmentées.

Elles subissent l'explosion qui a bouleversé, à la fin de 1989, d'autres pays européens et qui continue à secouer l'Union soviétique.

Le cas de l'Albanie est sans doute le plus remarquable. Petit pays fermé à double tour et attaché à une idéologie intransigeante, l'Albanie commence à subir l'effet du vent de liberté qui a parcouru l'Europe. D'autres États aussi doctrinaires, comme l'Allemagne de l'Est, n'ont pu résister à ce souffle.

La turbulence dans ce pays de 3,2 millions d'habitants met en cause la capacité du régime et des nouveaux partis d'opposition de canaliser le mécontentement populaire. Sentiment attisé par des images de vie facile transmises en Albanie par la télévision italienne.

À n'en pas douter, l'Albanie qui avait déjà décrété un athéisme implacable et coupé les liens avec l'URSS en 1961 et avec la Chine en 1976, ne pourra rester isolée du monde. D'ailleurs, signe des temps qui ne ment pas, le gouvernement vient de rétablir les relations diplomatiques avec les États-Unis.

Voisine de l'Albanie, la Yougoslavie, dont le président vient de démissionner, traverse elle aussi une période d'effervescence. Une agitation d'autant plus sérieuse que les causes en sont multiples et profondes : difficultés économiques, crise de l'État et surtout montée du nationalisme.

Constituée de six républiques et de deux régions autonomes, la Yougoslavie a souvent été décrite comme un pays artificiel. Elle provient du démantèlement des empires ottoman et austro-hongrois. Sa diversité linguistique et religieuse lui donne l'aspect d'une véritable mosaïque. C'est là qu'on trouve la plus importante minorité musulmane d'Europe.

La fédération yougoslave risque d'éclater. La volonté de sécession est vivace en Croatie et en Slovénie, deux républiques prospères du nord qui estiment faire partie de l'Europe occidentale plutôt que des Balkans. Dans le sud, la province du Kosovo, où la majorité est de souche albanaise, s'est révoltée contre la république de Serbie.

À cela s'ajoute l'opposition entre communistes et anticommunistes. Ce conflit prend des proportions considérables en Serbie, où les communistes ont été reportés au pouvoir aux élections de 1990.

Les manifestations de Belgrade illustrent ce conflit. Face aux 10 000 étudiants protestant dans la capitale, les autorités serbes ont dû céder. Instruites par les leçons des pays voisins, elles ont incité le ministre de l'Intérieur à démissionner, libéré le principal chef de l'opposition et limogé des responsables des médias officiels, accusés d'être au service des communistes.

Une volonté de sécession et un rejet du monopole du parti communiste se sont emparés des Yougoslaves. Le pays rejoindra l'ensemble des pays d'Europe qui ont rejeté la tutelle communiste.

Quant au nationalisme, il ne constitue pas un fait isolé en Europe de l'Est. Les républiques baltes, en URSS, ont emboîté le pas. Il y a là plus qu'un malaise. Un remodelage de la carte de l'Europe est une perspective à envisager.

JEAN MARTEL

Bloc-notes

Entendez-vous!

Les 36 membres de la Commission Bélanger-Campeau réfléchissent, cette fin de semaine, à l'avenir du Québec. Qu'ils y songent bien. La population leur pardonnera mal un échec.

Cette commission avait pour objectif premier de formuler une position qui transcende les lignes partisans. La présence côte à côte de politiciens élus et de personnalités pégées dans différents milieux de notre société, sous la présidence de Michel Bélanger et de Jean Campeau, offrait une chance inespérée de trancher le débat.

Libéraux et péquistes se livrent un véritable bras de fer, chacun cherchant évidemment à faire adopter une proposition qui se rapproche de son programme électoral. En cours de discussion, dans le dernier droit, il ne faut rien trouver de l'anormal. L'heure de la décision approche : la Commission doit remettre son rapport le 28 mars.

Fort mal avisé sera alors le parti qui se dissociera de la recommandation commune des deux présidents. MM. Bélanger et Campeau proposent un référendum des cette année. Robert Bourassa, de son côté, a coupé les ailes aux souverainistes pressés en obligeant les auteurs du rapport Allaire à reporter l'échéance à la fin de 1992.

Les Québécois n'en sont pas à trois mois près. Comme le programme constitutionnel adopté par les libéraux samedi dernier permet au gouvernement de l'améliorer en fonction des recommandations de la Commission Bélanger-Campeau, et comme personne ne fera la grève de la faim s'il n'y a pas référendum avant Noël, il y a place pour un compromis.

Robert Bourassa a l'habitude des virages, une attitude qui complique passablement la vie de ceux qui doivent traiter avec lui et pose la question de confiance. Mais n'imaginons pas son adversaire Jacques Parizeau imperméable à tout patinage politique.

Il leur revient à tous deux de ne pas gâcher la sauce constitutionnelle par un repli total sur leur programme politique.

La population demande un référendum auquel les deux partis répondent de la même manière. Le défi est grand, mais pas insurmontable pour qui ne veut pas encourir la sanction électorale que les Québécois réserveront aux « casseurs de party ».

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président exécutif:
DENIS CLICHEÉCOLE de DANSE
BÉLANGER-CAMPEAU

Point de vue

Parlons de la TPS, trois mois plus tard

par Yves SÉGUIN

On a dit de la TPS qu'elle serait simple, équitable, neutre, visible et stimulante pour l'économie. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Simple ! Elle ne l'est pas. Évidemment, pour le consommateur, elle est simple comme n'importe quelle taxe. Il suffit de payer. Mais pour les entreprises, les mandataires, il est évident que le système est complexe : la loi a plus de 300 articles et a fait l'objet jusqu'à maintenant de plus de 1500 interprétations. D'ailleurs, les bibliothèques se garnissent de toutes sortes de documents, autant si non plus qu'auparavant.

Équitable ! C'est discutable. Il est vrai que le remboursement de la TPS aux entreprises est susceptible de les aider en leur permettant de baisser les prix. Mais jusqu'à maintenant, cela ne s'est pas produit. Bien au contraire, la TPS et l'inflation ont fait augmenter les prix de 6,5 %.

Le gouvernement fédéral n'avait pas tout à fait tort de

penser à la TPS, mais pourquoi avoir exonéré de TPS les transactions financières et pourquoi ne pas avoir demandé aux autres contribuables un effort comparable à celui que l'on demande au contribuable moyen en payant la TPS ?

L'exemption de gain en capital réclamée par des contribuables fortunés représente à elle seule plus que le profit anticipé de la TPS pour l'ensemble du pays.

L'équité fiscale commande que chacun supporte sa juste part du fardeau fiscal et, dans ce sens, un réalignement de la fiscalité pour mieux répartir les efforts à déployer contre le déficit aurait été bien reçu.

La TPS n'en est pas un bon exemple. L'argument voulant que la TPS soit équitable parce qu'elle fait payer les riches, selon leurs achats, mérite une analyse et nous y reviendrons.

La TPS est-elle « neutre » ? C'est là une énigme. D'un côté, le gouvernement fédéral a toujours présenté la TPS comme une taxe qui ne rappor-

terait pas plus que l'ancienne taxe de vente, soit 18 milliards \$.

D'un autre côté, le dernier budget fédéral annonce la constitution d'un fonds spécial pour payer le déficit à même les profits de la TPS. Ou bien la TPS ne récolte rien de plus que l'ancien système, et il n'y a alors aucune raison de s'emouvoir sur la réduction du déficit. Ou bien la TPS rapporte plus et le déficit diminue, ce que tout le monde applaudit !

Curieusement, il est impossible de connaître les recettes de la TPS depuis qu'elle est en vigueur. Seul un examen attentif des chiffres de la TPS permettra de savoir qui dit vrai !

Visible ! Pas plus que l'ancienne taxe. Bien sûr, on en parle plus. Bien sûr on l'affiche un peu partout. Mais en général, on doit se rendre à l'évidence : la TPS est incluse dans le prix de vente. De toute façon, qui peut dire combien il paie en taxe de vente dans l'année ? Environ 700 \$ par personne.

Pourquoi pensez-vous que le gouvernement préfère de

plus en plus les taxes de vente à l'impôt sur le revenu ? Parce que celui-ci est devenu trop visible par le budget, les rapports d'impôt, alors que la taxe de vente, comme la TPS, une fois installée, on l'oublie !

Stimulante ! Oui, les entreprises voient leur fardeau fiscal diminué, mais il ne faut pas croire qu'une taxe est en soit bénéfique à l'économie, car ce que l'État collecte sort du circuit économique. De toute façon, si le consommateur paie plus, cela nuit au commerce, surtout en période de récession.

D'ailleurs, le gouvernement de l'Ontario se propose d'abolir sa taxe de vente pour la remplacer possiblement par une taxe spéciale sur le revenu.

Imaginez la situation du Québec avec des taxes de vente de 15 % (TPS et TVQ) à côté de l'Ontario, sans taxes de vente !...

M. Yves Séguin, avocat, a été ministre québécois du Revenu. Il travaille maintenant pour la firme Langlois, Robert et Gaudreau.

Votre Opinion

Jeunes en difficulté

(À M. Marc-Yvan Côté.)

Après consultation de votre réforme sur la santé et les services sociaux, il nous semble évident que votre projet est « très louable », dans les intentions ! Quelques éléments concernant les jeunes en difficulté nous intéressent plus particulièrement.

Vous dites : « La recherche de solutions doit principalement s'orienter vers la prévention précoce et la mise en place de services adaptés dans les milieux de vie des jeunes. (...) »

« Il faut enfin mettre à la disposition des jeunes des ressources de placement plus légères », le ministre entend : « encourager la mise sur pied de ressources d'hébergement temporaire pour les jeunes, axés sur la réinsertion scolaire ou l'intégration en milieu de travail » (2).

Bravo, M. le ministre !

Par ailleurs, de nos nombreuses observations professionnelles et personnelles de « notre » jeunesse, une idée est née.

Nous avons proposé « une ressource de placement plus légère », qui vise les mêmes objectifs pour « nos » jeunes en difficulté :

- 1 -- offrir un milieu de vie où règne le respect;
- 2 -- améliorer les rapports familles-jeunes;

3 -- supporter les adolescents dans une prise en charge quotidienne, scolaire, sociale et au plan travail.

On a trouvé :

1 -- une réforme axée sur le citoyen (p. 29);

2 -- une réforme axée sur le citoyen (p. 30);

3 -- une oreille attentive au centre des services sociaux de Québec.

Ils se sont intéressés à notre projet parce qu'il « colle aux besoins actuels au niveau de nouvelles ressources pour les jeunes.

Toutefois, l'évaluation de notre projet de ressources intermédiaires n'a pas pu être finalisée car il y a un moratoire sur les projets spéciaux comme celui-ci...

Fallait-il produire un rapport d'experts au lieu de vouloir « être avec les jeunes » ? Faut-il attendre que 99 % des jeunes volent, décrochent des écoles, se droguent, se suicident... ? Les problèmes des jeunes sont connus, mais quelles en sont les causes ?

Les intervenants et les jeunes détiennent le savoir pour travailler la situation. Un projet de famille « rééducative » est une des nombreuses solutions possibles. Cependant, il est extrêmement prioritaire que le ministre nous offre dès maintenant, des supports financiers et humains.

Bref, travaillons avec et pour les jeunes et non sur leur dos avec de futilles recommandations d'expert.

Renée Dubeau, technicienne en éducation spécialisée et Lina Savard bachelière en services sociaux Québec

Soyons rationnels

Il nous semble opportun de vous faire quelques suggestions afin de régler le dossier du budget de Radio-Canada :

Au lieu de couper de façon aveugle et sauvage dans des services jugés dans nos régions tout à fait essentiels comme l'information télévisuelle et particulièrement dans le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie et la Côte-Nord dont le chômage endémique est une honte pour un pays soi-disant riche et évolué :

1 -- commencez par couper dans des services de luxe que constituent la présence et l'entretien de postes tels que le gouverneur général et le lieutenant-gouverneur (leurs dépenses somptuaires seraient effectuées intelligemment à des urgences sociales innombrables dans notre société qui peut vivre sans des symboles colonialistes tout à fait dépassés);

2 -- rapatriez tout de suite tout le personnel militaire et tout le matériel affectés à la guerre du golfe Persique pour leur assigner des tâches pacifiques plus nobles pour une société civilisée;

3 -- décrétez immédiatement la mort d'une institution extrêmement coûteuse qu'est notre Sénat de pitoyable mémoire, dont le comportement sénile des derniers mois constitue une honte pour la nation et notre jeunesse;

4 -- réduisez vos dépenses de voyage dans tous les ministères et dans la fonction publique d'au moins 2 à 5 % à partir de maintenant.

Emmanuel Rioux, président Société historique et généalogique de Trois-Pistoles

Pour rediffusion

Nos représentants municipaux et gouvernementaux étaient-ils à l'écoute de l'émission « Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse » diffusée sur les ondes de la société Radio-Canada, dimanche, le 10 février dernier, à 20h.

Si oui, j'ose croire qu'ils ont bien compris la situation dans laquelle nous nous trouvons et ses conséquences désastreuses pour l'avenir, même immédiat.

Tout individu doit faire sa part en autant que le pouvoir lui en donne l'exemple et les moyens.

L'environnement étant l'enjeu le plus important de la planète, je crois que cette émission mérite d'être rediffusée.

Léandre Fauguy
Sillery

LES DOSSIERS



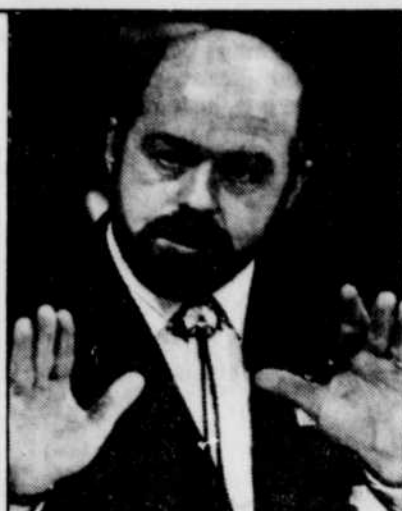
Le grand chef cri Matthew Coon-Come affirme avec beaucoup d'assurance qu'une large portion du Québec n'appartient pas à la province.

Si le Québec se sépare: quatre idées

Nord du Québec Les territoires crs dans le Grand Nord québécois pourraient continuer de faire partie du Canada, selon le grand chef cri Matthew Coon-Come.	Montréal L'homme d'affaires montréalais Greg Gogan propose de créer dans l'ouest du Québec une nouvelle province qui inclurait la moitié ouest de l'île de Montréal.
Expansion L'architecte québécois A. Richard Côté a déclaré à la Commission Bélanger-Campeau qu'un Québec souverain devrait être élargi pour englober les régions francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.	Projet de corridor Ashley Sheltus, président du Parti Égalité dans la circonscription de Brome-Missisquoi, en Estrie, préconise la création d'un corridor qui relierait l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, formant une nouvelle province bilingue.

Sylvie Caron -- (PC)

Tantôt c'est un Québec amputé de ses territoires du Grand Nord, ou de la partie ouest de l'île de Montréal, qui apparaît sur la carte; tantôt, un Québec aux frontières élargies englobant les territoires à forte densité francophone de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ou alors un territoire scindé en deux par un corridor reliant l'Ontario au Labrador.



Selon Konrad Sioui, chef québécois de l'Assemblée des Premières Nations, les 50 000 autochtones du Québec n'ont aucune envie de couper les ponts avec le Canada.



Bernard Landry objecte qu'il n'existe aucun fondement solide pour légitimer une partition du Québec, que les prétentions des Cris sont «absurdes», et, des idées de M. Gogan, il lance: «Ce n'est pas un sujet de plaisanterie.»

La vraie nature de Robert Bourassa ou le fédéraliste renouvelé

Il faut être reconnaissant à Claude Ryan d'avoir amené le premier ministre Bourassa à répondre aussi clairement à la question que tout le monde lui posait en vain depuis des mois. Est-il fédéraliste ou souverainiste? Maintenant on le sait.



par Michel DAVID

Plusieurs de ses députés ont quand même trouvé qu'il n'avait pas besoin d'en mettre autant dans son discours de clôture du congrès libéral, dimanche dernier. Surtout qu'ils sont convaincus que M. Ryan ne serait jamais parti. «Voyons donc, il ne saurait pas quoi faire d'autre!», disent-ils.

Certains comprennent mal la tactique consistant à se placer dans une position de faiblesse pour amorcer les négociations avec le reste du pays. D'autres, plus simplement soucieux de leur réélection, se demandent pourquoi indisposer inutilement les 70% de souverainistes que dénombrent les sondages. Habités aux mystères de leur chef, ils sont les premiers surpris de cette soudaine transparence.

M. Bourassa n'a cependant pas à s'inquiéter: il n'y aura pas de fronde dans son caucus. Il sait si bien promettre mer et monde à tous et chacun que personne ne prendra le risque de l'indisposer.

Le poids de Ryan

À tort ou à raison, il semble qu'il ait vraiment cru à une possible démission de son ministre-pompier, qui devient plus indispensable à mesure que les autres allument des feux. Son départ aurait en outre été un signal désastreux pour le reste du pays. Il y avait une nervosité certaine au bureau du premier ministre, selon un membre de son entourage.

Il était déjà dans son plan de jeu de maintenir un équilibre entre les éléments dits souverainistes et les fédéralistes au sein du parti. Notamment les anglophones, dont on veut stopper l'exode vers le Parti Égalité, et qui sont consternés par le rapport Allaire. Sauf que M. Ryan l'a forcé à mettre plus de poids qu'il n'avait prévu au départ dans le plateau fédéraliste de la balance.

Enfin, et c'est quand même important, il y a que Robert Bourassa est un fédéraliste. «C'est le fond de sa pensée qui a parlé. Il est viscéralement favorable à ce système-là, même s'il a toujours dit qu'il veut plus de pouvoirs au plan culturel», confirme un de ceux qui le connaissent bien.

Dans une entrevue au réseau anglais de Radio-Canada, dimanche soir, un journaliste lui a demandé pourquoi il trouvait que «fédéralisme» était un mot si sale qu'il ne voulait pas le prononcer. M. Bourassa a alors eu un cri du coeur. «Mais pourquoi on me demande toujours si je suis fédéraliste? Il me semble que c'est tellement évident». Sauf que ça prenait Claude Ryan pour le lui faire dire. M. Ryan a pu mesurer son influence sur celui qui l'avait remplacé en 1983.

Le balancier

Cette semaine, à l'Assemblée nationale, M. Bourassa a loué la sagesse politique de Jacques Parizeau, qui est entré dans ses terres en 1984, en attendant que le balancier retourne du côté souverainiste. C'est ce qu'il fait lui-même présentement: il attend que la frustration consécutive à l'échec du lac Meech s'atténue et que le balancier reparte vers le centre.

Les consultations qui ont mené à la rédaction du rapport Allaire ont eu lieu à l'automne, alors que les militants libéraux étaient sous le coup de la colère. Il est déjà dépassé, croient les conseillers de M. Bourassa.

Il faut noter que, dans l'ensemble, l'entourage immédiat du premier ministre est plus fédéraliste qu'il ne l'était durant le premier mandat. La tendance incarnée par la Commission

jeunesse n'y a pas beaucoup de voix.

M. Bourassa rappelait lui-même, cette semaine, qu'il y a un monde entre l'appel téléphonique d'une maison de sondages et le secret de l'isoloir. Que resterait-il des 65% ou 70% en faveur de la souveraineté s'il y avait un vrai référendum, après une campagne où tous les coups seront permis? **Négociations**

M. Ryan ne s'y est pas trompé: M. Bourassa a bel et bien engagé le Québec dans une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles, qu'on les appelle comme on voudra. Et peu importe le truc qu'on va trouver pour contourner l'échec des discussions à 11, les autres provinces seront dans le coup.



«Il me semble que c'est tellement évident que je sois fédéraliste», dit Robert Bourassa.

En fait, les négociations sont déjà commencées. En acceptant la prédominance de la Charte canadienne des droits et le principe d'une réforme du Sénat, les délégués au congrès du PLQ ont fait dès le départ deux concessions majeures sans rien exiger en retour.

Même si le congrès a rejeté l'amendement qui aurait fait du rapport Allaire un tout non négociable, certains éléments nationalistes pensent que l'amendement prévoyant que le rapport Allaire devra être «respecté» aura le même effet. Si on pense que M. Bourassa va s'embarrasser de pareils détails...

Bélanger-Campeau

Il reste que sa profession de foi fédéraliste de dimanche n'est pas de nature à renforcer la position du Québec. Au Canada anglais, on aura du mal à se convaincre que cet homme-là est prêt à séparer le Québec. Évidemment, la clause nonobstant n'était pas son «premier choix» non plus, mais l'enjeu n'était quand même pas du même ordre.

Ayant lui-même amoindri la portée du rapport Allaire, M. Bourassa compte sur un rapport musclé de la Commission Bélanger-Campeau pour servir de bâton. Mais les choses semblent bien mal engagées de ce côté.

Maintenant qu'il s'est résolument engagé dans la voie du fédéralisme renouvelé, il ne peut certainement pas accepter le principe d'un référendum sur la souveraineté, et surtout pas en 1991. Déjà qu'il a dû se résigner à en promettre un pour 1992. Mais là, au moins, ça ne portera pas nécessairement sur la souveraineté. Et puis, ça lui donne le temps de trouver une raison de le reporter après les élections.

Du côté péquiste, on n'a aucune raison d'aider M. Bourassa à renouveler le fédéralisme. S'il veut faire l'indépendance dès cette année, très bien, on mettra «la patrie au dessus des partis». Sinon, aussi bien la faire soi-même, c'est-à-dire après les élections. Dans ces conditions, le consensus à la Commission Bélanger-Campeau, il vaut peut-être mieux ne pas trop y penser.

D'apprentis cartographes s'amuse déjà à redessiner les frontières du Québec

MONTREAL (PC) — La perspective de la souveraineté du Québec inspire de nombreux cartographes officiels qui, règle et crayon en main, y vont de différentes propositions de refonte des frontières.

Tantôt c'est un Québec amputé de ses territoires du Grand Nord, ou de la partie ouest de l'île de Montréal, qui apparaît sur la carte; tantôt, un Québec aux frontières élargies englobant les territoires à forte densité francophone de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ou alors un territoire scindé en deux par un corridor reliant l'Ontario au Labrador.

«Si le Québec se sépare, nous pourrions construire une route à travers le Québec, reliant l'Ontario à Terre-Neuve», lance Matthew Coon-Come, en traçant du doigt une ligne imaginaire sur la carte du Québec.

Chef des 10 000 Cris qui vivent dans le nord de la province, M. Coon-Come affirme avec beaucoup d'assurance qu'une large portion du Québec n'appartient pas à la province et que si le Québec accédait à l'indépendance, les Cris pourraient fort bien décider de rester au sein du Canada.

«Quand le Parlement anglais a décidé de remettre le territoire au Canada, il l'a cédé au Canada et pas au Québec. Donc, enchaîne-t-il, ce qui était connu comme les terres de Rupert est de responsabilité fédérale.»

L'avocat montréalais Robert Mainville, spécialisé en droit des questions autochtones, admet qu'il y a là une question légale fort valide. Attachés à défendre leur droit à l'autodétermination, les Cris n'ont pas juré un amour éternel à Ottawa. Mais avec la mise en branle imminente de la deuxième phase du projet québécois de développement hydroélectrique de la baie James, projet qui est loin de plaire aux Cris, Ottawa ferait figure du moindre de deux maux, estime-t-il.

Les 50 000 autochtones du Québec n'ont aucune envie de couper les ponts avec le Canada, soutient de son côté Konrad Sioui, chef québécois de l'Assemblée des Premières Nations. Lui-même et M. Coon-Come ajoutent qu'ils pourraient vivre dans un Québec souverain, mais à certaines conditions, notamment l'autodétermination, le règlement des revendications territoriales et la reconnaissance du droit à des redevances sur les ressources naturelles extraites des territoires autochtones.

Un Québec morcelé

Ashley Sheltus, président de l'association du Parti Égalité dans la circonscription de Brome-Missisquoi, en Estrie, préconise la création d'un corridor, suivant un tracé reliant l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

«Ce que nous voulons, c'est que si le Québec se sépare, le Canada déclare territoire canadien la portion minimale du territoire de la province dont il a besoin pour rattacher l'Ontario et le Nouveau-Brunswick», a-t-il suggéré devant la commission Bélanger-Campeau. Ce corridor deviendrait une nouvelle province bilingue.

Mais la démographie ne se prête guère au plan Sheltus: sa nouvelle province ne comprendrait qu'un million de personnes, à 80% francophones.

Dans l'Outaouais, où 26 000 personnes sont à l'emploi du gouvernement fédéral et 15 000 se rendent chaque jour travailler pour le secteur privé en Ontario, la perspective de l'indépendance en porte certains à envisager de former une autre association avec le Canada.

En novembre, l'architecte québécois A. Richard Côté suggérait

aux commissaires de la Commission Bélanger-Campeau de redessiner les frontières d'un Québec souverain de manière à englober les régions francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Du même souffle, avançait-il, les régions à majorité anglophone du Québec devraient être autorisées à se raccorder avec le Canada anglais, ce qui pourrait faire perdre au Québec tout le «West Island» de Montréal, notamment.

La création d'une nouvelle entité provinciale dans l'ouest du Québec, incluant la partie ouest de l'île de Montréal, est le bébé de l'ex-homme d'affaires montréalais Greg Gogan.

M. Gogan, qui fonde justement un nouveau parti politique fédéral baptisé Option Canada, est d'avis que la nouvelle province bilingue compterait environ 1,7 million d'habitants, dont 55 à 60% d'anglophones et d'allophones. A Montréal, la frontière de ce Québec revu et corrigé suivrait à peu près le tracé du boulevard Saint-Laurent, ligne de division traditionnelle entre le Montréal des francophones et celui des anglophones.

À toutes ces propositions, Bernard Landry, premier vice-président de l'exécutif du Parti québécois, objecte qu'il n'existe aucun fondement solide pouvant légitimer une partition, sous une forme ou une autre, du Québec, que les prétentions des Cris, entre autres, sont «absurdes». Et à propos des idées de M. Gogan, il lance: «Ce n'est pas un sujet de plaisanterie.»

Lorsqu'un pays fait sécession, le droit international prévoit qu'il se sépare avec tout ce qu'il a, réplique-t-il. «Le Québec est le Québec et restera le Québec. Le Canada est le Canada et restera le Canada», concluait récemment M. Landry en entrevue.

Un seul des 14 accusés de méfaits et d'entrave n'est pas «absous»

Clémence du juge envers d'ex-grévistes d'Hydro-Québec

Le palais de justice a été le théâtre d'un procès inusité avec la comparution de 14 employés d'Hydro-Québec accusés de méfaits et d'entrave lors de la grève à la société d'État, en octobre 1989.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Même si le juge Narcisse Proulx de la cour du Québec a reproché aux 14 travailleurs d'avoir «frappé dans leur boîte à lunch», c'est-à-dire de s'en être pris aux biens de leur employeur, il a opté pour la clémence puisque, à une seule exception, aucun d'eux n'avait de casier judiciaire. Le magistrat a d'ailleurs avoué au SOLEIL, à l'issue du procès, que jamais il n'avait eu à juger des méfaits aussi mineurs depuis qu'il est monté sur le banc, il y a huit ans.

Les syndiqués étaient accusés de s'en être pris à deux voitures de patrouille d'Hydro-Québec, au 2625 boulevard Lebourgneuf, causant grosso modo pour 1200 \$ de dommages : bris d'une antenne radio et d'une antenne cellulaire, clous dans des pneus, colle dans les serrures. En fait, la plupart des prévenus s'étaient contentés de pousser sur les pare-chocs, imprimant aux véhicules des mouvements de bas en haut.

«Même si ce que vous avez fait n'est pas à votre honneur, il ne s'agit que d'une bousculade d'autos. Il n'y a pas eu de violence physique. C'est un crime sans préméditation et uniquement contre des biens matériels. Je suis donc prêt à vous donner ce qu'on appelle maintenant une 'absolution inconditionnelle', mais je vous préviens que si vous revenez en cour dans un autre conflit syndical, vous n'aurez pas droit à un deuxième jugement de cette nature», a affirmé le magistrat, qui avait visionné en début de journée la cassette vidéo tournée par le Service de sécurité d'Hydro-Québec, le 11 octobre 1989.

Verdicts

Ainsi donc, sept employés trouvés coupables de méfaits ou d'entrave au travail d'agents de la paix ont été libérés de façon inconditionnelle : Marcel Lalancette, Jacques Lemieux, Roger Leblond, Alain Massicotte, André Grenier, Gérard Couture et Marcel Bélanger. Six autres ont été acquittés, la Couronne représentée par Me Jean-Pierre Dumais ne pouvant renverser le fardeau de la preuve : Réjean Devost, Daniel Ouimet, Bernard Tremblay, Michel Blouin, Ghislain Caron et Jean Turgeon.

Seul Marc Boucher, qui avait déjà un casier judiciaire et qui a été trouvé coupable sur deux chefs d'accusation dans la présente affaire, n'a pu être «absous». Il est soumis à une libération conditionnelle de six mois et doit rembourser à Hydro-Québec les 1200 \$ que la société a dû verser pour réparer les dégâts causés aux deux voitures, le 11 octobre 1989.

Dans sa représentation sur sentence, Me Dumais a imploré la clémence de la cour, disant que les accusés n'étaient pas «une gang de bums» mais «d'honnêtes pères de famille». Il n'en a pas moins sermonné les prévenus, leur disant qu'il est «inconscient et non civilisé» de s'en prendre avec des clous ou autrement à «un employeur qui nous donne à manger». Les procureurs de la

Couronne, qui ont fait grève, ont quand même obtenu 30 % d'augmentation sans recourir à de tels moyens, a-t-il lancé.

Le procureur des syndiqués, Me Ronald Picard, a rétorqué : «Peut-être que, justement, les travailleurs ont agi ainsi parce que la

négociation ne se déroulait pas de la façon la plus civilisée!» Et d'ajouter : «C'est comme dans un mariage. Les torts sont rarement

d'un seul côté.»

Du même souffle, Me Picard avait réclamé la libération des 14 travailleurs, arguant qu'ils avaient

déjà été sanctionnés durement par des suspensions et qu'il ne faudrait pas qu'ils gardent un stigmate aux yeux de leur employeur.

Le nouveau leader de l'information

Le matin, dès 5 h 45, focus sur Québec et la planète.



Claude Bédard
Sports



Jean-François Bertrand
Commentaires



Jacques Demers
Sports "Nordiques"



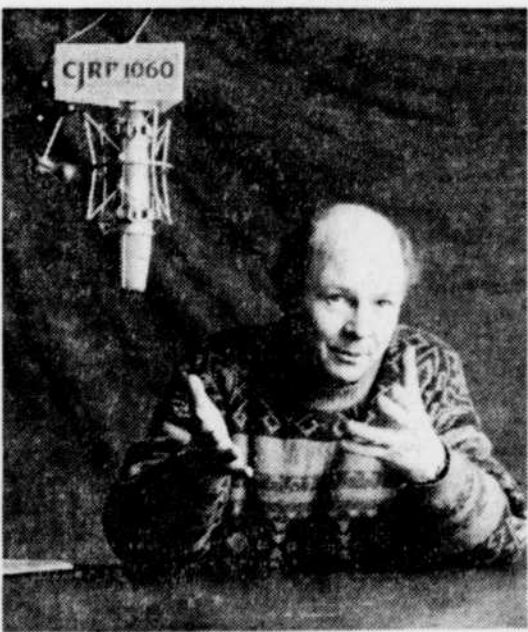
Claude Beauchamp
Circulation, faits divers



Pierre Turgeon
Informations locales



Robert De Serres
Informations nationales



Robert Gillet
Animateur

CJRP 1060

RADIO AM

La radio des Nordiques.

En Bref

Maison incendiée

SAINT-ADOLPHE — Une résidence de Saint-Adolphe, au nord de Québec, a subi de lourds dommages, vers 20 h jeudi, lors d'un incendie imputable à un chaudron oublié sur la cuisinière. Le propriétaire était absent lorsque les flammes ont éclaté. Les dommages sont évalués à 45 000 \$.

DIS-MOI CE QUE TU CHERCHES... JE TE DIRAI PLACE LAURIER